

SOMMAIRE

EDITORIAL	5
Echos des associations	6
ACTUALITÉ	
• Journée récréative pour les menuisiers à Bouillon, la perle de la Semois	8
TECHNIQUE	
• Rénover le vitrage et la menuiserie pour une meilleure isolation thermique	10
• Le Patrimoine et les métiers sans langue de bois	11
• Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles	14
• Nouveau vitrage à intercalaire thermoplastique	16
• Ets André Florin SPRL, l'art et la manière	17
• Le marquage CE des menuiseries extérieures - De la théorie à la pratique	18
• Variante d'ouvrant caché pour les châssis à joint central	22
Lieu de rencontre	
• Paul Mordan, un artisan « authentique » amoureux du bois	23
• Roger Dupont, une carrière dédiée au métier de menuisier	26
Côté cuisine	
• UPEC, l'association des cuisinistes	29
• Vive les tiroirs	30
Salons et événements	
• Prowood, le nouveau rendez-vous International de l'industrie du travail du bois et des secteurs apparentés en Belgique	31
• 15 ^{ème} édition des Journées du Patrimoine, les 13, 14 et 15 septembre prochains	31
• Le bois en vedette à Libramont	32
Petites annonces et brèves	
• Brèves	33
• Petites annonces	33
Concours et formations	
• Mondial des Métiers 2003 - Un diplôme d'excellence pour Jonathan Janssen	34
• Concours provincial de menuiserie - La victoire dans un mouchoir de poche	36
• Race Wood 2004 - Rencontre entre entreprises européennes et africaines de la filière bois	37
• Les professeurs se forment pour mieux instruire	38
• Wood Awards 2001-2003 : la finale - La remise des Arbres d'Or	39
Informations pratiques	
• Aides financières octroyées pour la conservation du patrimoine monumental ou naturel de Wallonie	41

Editeur responsable : Dario Dalla Valle

Rédacteurs en chef : Caroline Smetz - Michel Fauquet

Rédaction : Caroline Smetz - Géraldine Raucq

Tél. : 081 20 69 22 - **Fax :** 081 20 69 20

Conception - réalisation - impression : Artigraph - Liège

Abonnements et publicités : Géraldine Raucq - Tél. : 081 20 69 23
FWMB - chaussée de Louvain, 580 - 5020 Champion
Tél. : 081 20 69 22 - Fax : 081 20 69 20

Crédit photographique : Eric Charneux

Menuiserie plus

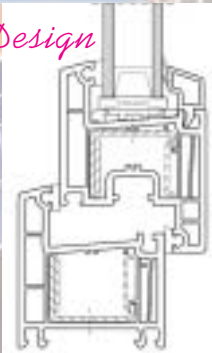
Revue trimestrielle imprimée à 5300 ex. Reproduction de textes et de photos interdite sauf accord préalable.
La rédaction ne peut être tenue responsable des textes, photos ou illustrations publiés. Seuls les auteurs sont responsables.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou documents qui lui sont transmis, ils ne seront retournés que sur demande.
Textes, photos et prix valables sauf erreurs ou omissions.

Systemes de portes et fenetres

REHAU®

Un systeme de
profilés complet
et actuel pour
l'architecte,
l'atelier de
construction, le
menuisier et
l'entrepreneur du
bätiment.

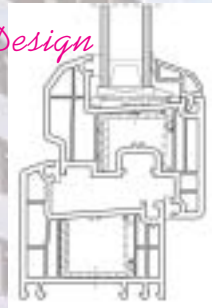
Thermo-Design



REHAU
Thermo-Design



Brillant-Design



REHAU
Brillant-Design



N.V. REHAU S.A.
Ambachtenlaan 22
Ambachtszone
Haasrode
B-3001 Heverlee
(Leuven)
Tel.: 016/39 99 75
Fax: 016/39 99 12
www.REHAU.be

METAL QUARTZ

FABRICANT DE MENUISERIES
ACIER POUR PROFESSIONNELS

L'acier, l'élégance à travers le temps.

Agréée banques, agents de change, bijouteries,
postes, bâtiments de style, ...

Z.I. de Ghislenghien
Rue des Gaulois, 9
7822 Meslin-l'Evêque
TVA: BE 473.062.169

Tél: 068/57 01 09
Gsm: 0476/88 72 89
Fax: 068/57 01 10
E-mail: Metal.Quartz@advalvas.be



Voilà les congés du bâtiment clôturés ! J'espère que vous avez pu profiter de cette période pour vous retrouver en famille et recharger vos batteries avant d'entamer le dernier trimestre de l'année.

Début juin, la CCW présentait le rapport de synthèse des Assises wallonnes des travaux publics et de la voirie. L'objectif de ces assises était de formuler des propositions pour sortir le secteur de la crise. Au vu du remarquable travail réalisé, il nous semble intéressant qu'un travail similaire puisse être fait pour le secteur de la construction, lequel pourrait être nommé « Assises wallonnes des travaux publics et des bâtiments ». Cela permettrait de réunir autour de la table l'ensemble des acteurs concernés, lesquels oeuvreraient à accroître l'efficacité des travaux, à simplifier les procédures, mais aussi à dresser une liste des manquements constatés. La fédération va donc prochainement intervenir auprès de la CCW afin de l'encourager à mettre en place un tel projet.

Les travaux de restauration au sens strict signifient l'acte de réparation, de réfection ou de restitution des parties détériorées et des valeurs altérées d'un édifice (valeurs historiques, esthétiques et/ou d'usage), qui se fonde sur le respect de la substance ancienne et les documents authentiques. Les termes « rénovation » et « réhabilitation » ont, par contre, un tout autre sens et s'appliquent à toutes les interventions destinées à revitaliser un édifice délabré, à le rétablir dans un état d'utilisation satisfaisant par des travaux de réparation, de modernisation ou d'assainissement, sans souci spécifique pour sa valeur patrimoniale.

La rénovation-restauration est un marché non-négligeable de la Région wallonne et les menuisiers sont largement concernés et intéressés par ce marché. Si ce numéro spécial n'a pas la prétention d'aborder de manière exhaustive le sujet, il vous apporte de nombreuses informations et rassemble divers contacts utiles dans ce domaine.

Nous basant sur l'expérience positive vécue, il y a 2 ans au Parc Paradisio, nous avons proposé à nos 10 associations locales de menuisiers d'organiser, à leur tour, une journée récréative afin de faire connaître leur région et ses attraits à l'ensemble des menuisiers.

C'est l'Association des menuisiers de la Province du Luxembourg qui inaugurerait ce tour d'horizon des provinces wallonnes et accueillera le 28 septembre prochain à Bouillon l'ensemble des menuisiers désireux de découvrir leur magnifique région des Ardennes (cfr. p. 8). Cette manifestation est également et avant tout, pour vous, menuisiers l'occasion unique de rencontrer vos collègues des autres associations. N'hésitez pas à vous inscrire, via le coupon-réponse inséré dans ce numéro, à cette journée qui s'annonce d'ores et déjà passionnante et très enrichissante.

Le 37^{ème} Mondial des Métiers vient de se clôturer (cfr. p. 34) et je tiens, au nom de l'ensemble des administrateurs et affiliés de la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges, à présenter toutes mes félicitations à notre candidat menuisier, Jonathan Janssen, pour le très bon résultat qu'il a obtenu. Sa brillante prestation fait honneur à l'ensemble du secteur de la menuiserie et plus particulièrement à la formation donnée au sein de nos écoles techniques et professionnelles. Souhaitons que cette expérience lui serve de tremplin pour sa carrière professionnelle.

Avant de vous laisser parcourir ce numéro consacré à la rénovation – restauration, je tiens déjà à vous informer que le prochain numéro de votre magazine, lequel paraîtra au début du mois de décembre, s'intéressera aux silicones, colles et mastics appliqués dans la menuiserie intérieure et extérieure. J'espère que ce thème retiendra toute votre attention.

Bonne lecture !

Der Urlaub des Baufachs ist vorbei ! Ich hoffe, dass Sie von dieser Periode profitieren konnten, um sich mit Ihrer Familie zu befinden und Ihre Batterien aufzuladen, bevor Sie das letzte Quartal dieses Jahres beginnen. Anfang Juni hat die CCW des Sunthesebericht der wallonischen Assisen der öffentlichen Arbeiten und des Wegeamtes vorgestellt. Das Ziel dieser Assisen war es Vorschläge zu formulieren, um den Sektor aus der Krise herauszubringen. Angesichts dieser bemerkenswerten Arbeit scheint es uns interessant, dass für den Bausektor eine ähnliche Arbeit gemacht wird, die "wallonische Assisen der öffentlichen Arbeiten und der Gebäude" genannt werden könnte. Das würde erlauben, alle Beteiligten an einem Tisch zu versammeln, die daran arbeiten würden, die Wirksamkeit der Arbeiten zu steigern, die Verfahren zu vereinfachen, aber auch eine Liste der festgestellten Verstöße aufzustellen. Die Föderation wird also demnächst die CCW darum bitten, ein solches Projekt zu schaffen.

Die Restaurierungsarbeiten im strikten Sinn bedeuten die Ausführung einer Reparatur, einer Instandsetzung oder einer Ersetzung verschlechterter Teile und verschlechterter Werte eines Gebäudes (historische oder ästhetische Werte), die auf dem Respekt der alten Substanz und den authentischen Dokumenten basiert. Die Begriffe "Renovierung" und "Rehabilitation" haben dagegen einen ganz anderen Sinn und beziehen sich auf alle Interventionen, die ein zugrunde gerichtetes Gebäude revitalisieren und es anhand von Reparatur- oder Modernisierungsarbeiten in einen Zustand zu bringen, das es wieder benutzt werden kann, ohne eine besondere Sorge um seinen patrimonalen Wert.

Die Renovierung-Restauration ist ein bedeutender Markt der wallonischen Region, und die Schreiner sind von diesem Markt weitgehend betroffen und daran interessiert. Wenn diese Sonderausgabe nicht die Absicht hat dieses Thema auf erschöpfende Art zu behandeln, liefert sie Ihnen dennoch zahlreiche Informationen und verschiedene nützliche Kontakte in diesem Bereich.

Basiert auf der positiven Erfahrung vor 2 Jahren im Park Paradisio, haben wir unseren 10 lokalen Schreinerinnungen vorgeschlagen, ihrerseits einen Unterhaltungstag zu organisieren, um allen Schreiner ihre Region und deren Reize vorzustellen.

Die Schreinerinnung der Provinz Luxemburg eröffnet am kommenden 28. September die Tour der wallonischen Provinzen und empfängt alle Schreiner, die die schöne Region der Ardennen entdecken möchten in Bouillon (siehe S. 8). Diese Manifestation ist ebenfalls und vor allem eine einmalige Gelegenheit, die Schreiner der anderen Innungen zu treffen. Zögern Sie also auf keinen Fall sich für diesen einmaligen Tag anhand der Antwortkarte einzuschreiben, die Sie in diesem Heft finden.

Die 37. Weltmeisterschaft der Berufe wurde soeben abgeschlossen (siehe Seite 34) und ich möchte im Namen aller Verwalter und Mitglieder der wallonischen Föderation der belgischen Schreiner unserem Schreinerkandidaten, Jonathan Janssen, all meine Glückwünsche aussprechen für das sehr gute Ergebnis, das er erzielt hat. Seine glänzende Leistung ehrt den ganzen Schreinersektor und besonders die Ausbildung, die an unserer technischen und Berufsschulen gegeben wird. Wünschen wir uns, dass diese Erfahrung ihm als Sprungbrett für seine berufliche Karriere dient.

Bevor ich Sie die der Renovierung - Restauration gewidmete Nummer durchblättern lasse, möchte ich Sie darüber informieren, dass die nächste Nummer Ihrer Zeitschrift, die Anfang des Monats Dezember erscheinen wird, sich mit den Silikon, Klebstoffen und Kitt beschäftigen wird, die in der Innen- und Aussenschreinererei verwendet werden. Ich hoffe, dass dieses Thema all Ihre Aufmerksamkeit wecken wird.

Gute Lektüre!

D. Dalla Valle, Président - Président

ECHOS des associations ...



Association des menuisiers de Verviers

Monsieur Herbert Mauel, président, nous fait part des activités organisées par l'association :

« Le 26 mars, nous étions invités par nos confrères de Aachen (Aix-la-Chapelle) pour une visite du centre de formation de Simmerath (près de Monjoie). 25 menuisiers de Verviers et de la région germanophone ont répondu à cette invitation et ont passé une après-midi très intéressante et instructive. Ils ont pu ainsi découvrir les possibilités de formation en Allemagne. Après la visite, nos confrères, nous ont offert un souper dans un restaurant de la ville de Monjoie et nous ont fait visiter un moulin à moutarde.

Le 15 avril se tenait notre Assemblée générale à l'Abbaye de Stavelot. Après notre Assemblée, nous avons eu l'opportunité de visiter l'Abbaye, y compris les charpentes restaurées et le musée du circuit de Francorchamps. La soirée s'est clôturée par un buffet partagé dans les voûtes de l'Abbaye.

Du 26 au 28 septembre, nous organisons notre voyage annuel, lequel nous mènera en Allemagne et plus précisément au Sauerland qui se situe à 300 kms de chez nous entre Dortmund et Winterberg. Pendant ce voyage, nous visiterons une usine de maisons préfabriquées, une ancienne scierie à eau et un village typique composé de maisons à colombages. Nous logerons dans un hôtel situé près du lac de Hennesee à Meschede.

Pour rappel, nous fêterons en 2005 le centenaire de notre association. C'est pourquoi, nous sommes à la recherche d'anciens documents et photos sur notre métier dans le but de réaliser un livre qui sera édité à cette occasion. »



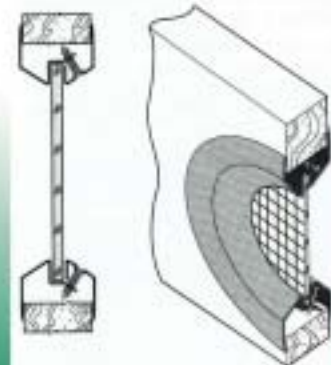
HUBLOTS en INOX

- ➔ **AVEC ou SANS VITRAGE**
- ➔ **DIFFERENTS TYPES DE VITRAGE: clair, opaque, sérigraphié, de sécurité, résistant au feu, etc...**



DIAMETRES DISPONIBLES

250 mm
350 MM
450 MM
550 MM



RENSEIGNEMENTS: MAIL → chantiers@georges.be ou FAX (32)10.42.14.69



Association des menuisiers de Luxembourg

Monsieur José Pérard, Président :

« Voici déjà la première moitié de l'année derrière nous. Les carnets de commande sont en général bons, mais les prix et la concurrence déloyale exercée par des gens inscrits au RC comme fonction accessoire nous empêche de jouer sur le même tableau.

Le groupe des cuisinistes nous ayant rejoint et ayant déjà eu l'occasion de participer à nos réunions, nous avons pu confronter nos idées et problèmes. L'évolution de notre association va passer par l'organisation de soirées à thème.

Je tiens, au nom de tous nos membres, à remercier nos deux jeunes représentants luxembourgeois pour leur participation jusqu'à la sélection finale pour le Mondial des Métiers. Je demande à chacun d'entre-nous d'encourager nos jeunes à participer à des concours ou cours de formation pour que demain nos successeurs transmettent les connaissances nécessaires.

Le 28 septembre prochain sera organisé dans notre région la journée de détente, orchestrée par notre association, dans le magnifique cadre de Bouillon. L'occasion de passer une journée agréable pour oublier nos soucis quotidiens. Au plaisir de vous y rencontrer. »



Association des menuisiers de Tournai

Monsieur Jean-Louis Wavreille, Président :

« Les associations de Mouscron-Comines et de Tournai ont clôturé la première moitié de l'année en programmant la réunion mensuelle du 1er juillet dans un lieu insolite.

En effet, nous nous sommes retrouvés à la Brasserie Dupont à Tourpes. C'est dans cet établissement qu'est brassée la maintenant célèbre bière St Joseph.

Après une visite de la brasserie sans la conduite du responsable de la production, nous avons pu tenir notre réunion dans la salle de dégustation de la brasserie où les diverses productions étaient mises à notre disposition afin d'apprécier leurs qualités gustatives.

Nous avons décidé de renouveler cette expérience de délocalisation de notre réunion du premier mardi du mois et, avant la fin de l'année, nous programmerons une réunion à Comines avec la visite du moulin à vent qui vient d'être complètement reconstruit suite à un incendie.

Invitation à tous les membres. »



Association des menuisiers de Liège-Huy-Waremme

Monsieur Marc Collignon, le tout nouveau Président :

« Je tiens à remercier Monsieur Marc OLIVIER pour avoir mené à bout de bras notre Association durant 3 mandats.

Le Conseil d'Administration a accueilli cette année 1 nouvel administrateur et 2 nouveaux membres observateurs. Ils seront curieux de voir les combats que nous menons pour défendre nos entreprises face aux différents organismes de positions. »

Journée récréative POUR LES MENUISIERS À BOUILLON, LA PERLE DE LA SEMOIS



Le 28 septembre prochain, l'Association des Menuisiers de la Province du Luxembourg organisera, avec le soutien de la FWMB, une journée récréative à Bouillon à l'attention de l'ensemble des menuisiers.

Dans l'esprit de la journée récréative qui avait été organisée en septembre 2001 au Parc Paradisio, la FWMB propose à chacune des associations locales de menuisiers de se faire connaître et de faire valoir sa région et ses curiosités à travers l'organisation d'une manifestation à caractère convivial.

Chaque année, une association de menuisiers aura ainsi l'opportunité de se mettre en valeur et de rassembler autour d'elle l'ensemble des entreprises membres.

L'Association des menuisiers de la Province du Luxembourg a donc pris la balle au bond et vous donne rendez-vous le 28 septembre prochain à Bouillon afin de vous faire apprécier sa région et ses multiples atouts lors d'une journée conviviale et familiale qui sera ponctuée de visites culturelles et d'un bon repas.

Alors, n'hésitez pas ! Arrêtez-vous, soufflez le temps d'une journée et venez découvrir Bouillon, la perle de la

Semois. Une fois que vous aurez fait la connaissance de cette ville nichée au cœur de l'Ardenne forestière, c'est sûr, vous y reviendrez ! Voici le programme qui a été concocté à votre attention afin de faire de cette journée un moment inoubliable.

Programme de la journée *

9h30 - 10h30

Petit déjeuner à l'Auberge d'Alsace (café, thé, cacao ou jus d'orange + 2 pistolets, 1 croissant, 1 mini rondin aux raisins, beurre, confiture).

10h45 - 12h30

Visite du château de Bouillon et du Musée Ducal (en alternance avec des guides pour groupes de 50 et 25 personnes au maximum à chaque visite)

13h - 15h

Dîner à l'Hôtel de la Poste

Menu adulte : Potage, Gibelotte de Lapereau à la Moutarde sur lit de Pâtes, Mousse au chocolat.

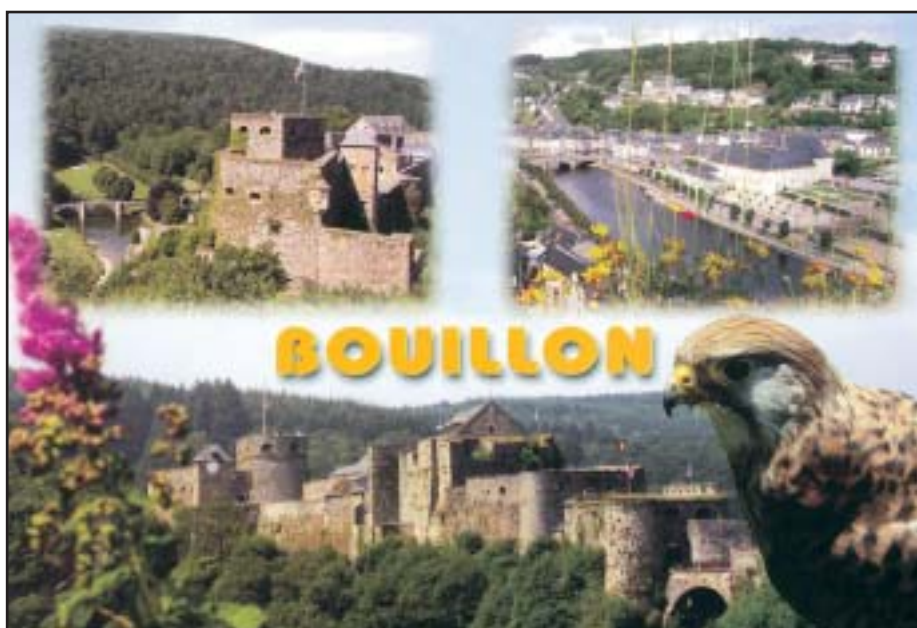
Menu enfant* : Poulet - frites - compote - glace.

15h - 16h30

Archéoscope (sans guide - durée : 1h-1h30).

16h30

Fin de la journée



Possibilité, pour ceux qui le désirent, de se balader dans la ville de Bouillon et de faire quelques emplettes (Magasins ouverts jusqu'à 18h30)

→ Prix de la journée :
30 euros / adulte et
20 euros / enfant**

**La FWMB offre
une journée gratuite
par entreprise affiliée
participante.**

* Vous trouverez dans ce numéro, un coupon-réponse qui vous permettra de vous inscrire à cette journée unique. Il vous suffit de le remplir et de le renvoyer à la FWMB par fax ou encore par courrier pour le 15/09/03. Ensuite, laissez-vous guider !

** Sont considérés comme « enfants » : les jeunes âgés de 6 à 12 ans.
Les boissons du dîner ne sont pas comprises dans le prix.

Le Château fort

Surplombant la ville, le château fort de Bouillon représente le plus ancien vestige de la féodalité en Belgique. Il serait l'œuvre de Turpin qui, vers le milieu du 8^{ème} siècle, l'aurait fait construire sous les ordres de Charles Martel.

Toutefois, l'existence de ses fortifications est établie avec certitude en 988.

Au 11^{ème} siècle, Godefroid de Bouillon vend le château et son duché aux Princes Evêques de Liège afin de financer la première croisade (1096). Plus tard les La Marck, Seigneurs de Sedan, s'emparèrent du château. La famille des La Tour D'Auvergne leur succéda. Il fut militairement occupé jusqu'en 1830.



Le Musée Ducal

Installé dans un ensemble de bâtiments datant des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, le Musée Ducal propose une collection impressionnante d'objets d'art du Moyen âge d'Occident et d'Orient. En outre, le Musée possède trois sections relatant l'histoire de Bouillon : Histoire et Folklore, Métallurgie et Godefroid de Bouillon.

Le Musée vous propose un parcours enrichissant à travers mille ans d'histoire, des croisades à la métallurgie. Une nouveauté du musée : le « cabinet de curiosités » qui vous permettra de vous amuser seul ou en famille.



L'archéoscope Godefroid de Bouillon, un voyage dans le temps

Installé dans un ancien Couvent des Sépulcrines datant du 17^{ème} siècle, l'Archéoscope Godefroid de Bouillon propose un spectacle audiovisuel fascinant et merveilleux, truffé d'effets spéciaux retraçant l'épopée de Godefroid, duc de Bouillon et chef de la Première Croisade.



L'archéoscope vous offre, en outre, un regard vivant et nuancé, à travers l'évocation des places fortes qui jalonnent la vallée de la Semois, à la frontière des mondes roman et germanique.



RÉNOVER LE VITRAGE ET LA MENUISERIE

pour une meilleure isolation thermique

En Belgique, notre capital vole par les fenêtres, même lorsque celles-ci sont fermées. Cela vous semble peut-être quelque peu exagéré ? Pourtant, 5% seulement des habitations belges sont équipées de vitrage à haut rendement, presque la moitié sont encore dotées de simple vitrage et seul un quart des nouvelles habitations sont équipées de vitrage à haut rendement (HR). Un gaspillage stupide quand on sait que le faible surcoût d'un vitrage à haut rendement est remboursé en quelques années par les économies de chauffage qu'il engendre. Dans les projets de rénovation aussi, le vitrage HR apporte de grands avantages.

En soi, le verre est un mauvais conducteur mais la finesse du vitrage de construction est telle que ce pouvoir isolant ne donne qu'un très faible résultat. En Belgique, nous sommes régulièrement confrontés à des rafales de vent qui refroidissent le verre (convection) et à des différences de température notables entre l'intérieur et l'extérieur qui provoquent une déperdition de chaleur.

Le double vitrage réduit cette déperdition calorifique par la présence de deux feuilles de verre renfermant de manière hermétique une couche d'air. Le support intercalaire qui assemble les feuilles de verre contient un siccant qui absorbe l'humidité présente dans l'espace intercalaire. En moyenne, le double vitrage peut réduire de moitié la déperdition calorifique par rapport au simple vitrage.

Haut rendement

Le vitrage à haut rendement SGG CLIMAPLUS est un double vitrage spécial dont une des faces intérieures est recouverte d'une couche métallique. Cette couche à base d'argent (low-e coating) réduit les rayonnements (ou émissions). En d'autres termes, vous gardez plus de chaleur à l'intérieur.

Le rayonnement n'est pas le seul facteur important. De la chaleur est également transmise par convection, c'est-à-dire par le réchauffement du mélange gazeux présent dans l'espace intercalaire. Pour le double vitrage classique, il s'agit d'air alors que le vitrage à haut rendement recourt généralement à l'argon.

Quelle est l'amélioration concrète ?

Grâce à son pouvoir isolant très performant, le double vitrage SGG CLIMAPLUS permet de réaliser une économie substantielle en frais de chauffage, et sur base annuelle. A proximité des grandes parois vitrées, la sensation de froid est réellement moins perceptible. Le risque de condensation sur la face intérieure du verre est dès lors fortement atténué.

Quel vitrage utiliser pour la rénovation ?

La façon la plus simple d'améliorer les performances thermiques du vitrage consiste à remplacer l'ancien vitrage par un

nouveau vitrage à haut rendement. Il faut naturellement tenir compte de l'épaisseur du verre et du poids. Les anciennes fenêtres à simple vitrage peuvent souvent être dotées d'un vitrage à haut rendement grâce au profilé de rénovation spécial ADAPTABLE, qui se place simplement dans la menuiserie existante. Parfois, le vitrage HR peut également être posé dans les anciennes feuillures ou devant le profilé de fenêtre existant. Il est même possible d'incorporer des vitraux dans le double vitrage.

Survitrages et contrechâssis

Si le vitrage existant ne peut être remplacé, on peut rajouter une feuille de verre, voire même une fenêtre complète. Avec le survitrage SGG SECURIT PLUS, on rajoute, côté intérieur, une feuille de verre trempé. L'intercalaire créé n'est pas hermétique et reste accessible pour l'entretien. Ce type de survitrage est généralement monté à l'aide de vis ou de fines charnières. Il est quasi toujours placé du côté intérieur car l'étanchéité ne peut être suffisamment garantie avec une pose extérieure. Les contrechâssis sont de toutes nouvelles fenêtres placées devant les fenêtres existantes. Ils offrent non seulement un excellent pouvoir thermique mais assurent aussi une étanchéité acoustique parfaite. Le remplacement des fenêtres et vitrages constitue évidemment la meilleure solution pour une isolation thermique optimale. Des systèmes de rénovation du type ADAPTABLE ou SGG SECURIT PLUS peuvent également garantir un bon travail. Moyennant quelques travaux mineurs, vous obtenez avec des anciens châssis un vitrage à haut rendement. Le verre est également un matériau multifonctionnel : vous choisissez les caractéristiques que vous désirez. La rénovation est dès lors l'instant idéal pour réfléchir au contrôle solaire, à l'acoustique, à la sécurité, au design et à l'entretien. Différents types de vitrages existent pour répondre à vos exigences et besoins spécifiques.

En prime... une aide fiscale

Votre client veut remplacer son vitrage par un vitrage SGG CLIMAPLUS ? Il pourra alors bénéficier d'une réduction fiscale de 600 € (imposition 2004, revenus 2003).

Pour plus d'informations, téléphonez gratuitement à la GLASS-LINE 0800/99800.



LE PATRIMOINE ET LES MÉTIERS SANS LANGUE DE BOIS ...



Le Centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine, installé dans l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay en juillet 1999, a rapidement intégré les métiers du bois dans ses stages dès le premier semestre 2000.

Toujours sous l'égide de la conservation, de la restauration et de la réhabilitation du Patrimoine, ces métiers et leurs détenteurs semblaient confrontés à des lacunes dans la transmission du savoir-faire, dans l'opportunité de pratiquer leur art tel que, souvent, leurs maîtres le leur avaient enseigné.

Consternation après les années soixante, les « Golden sixties » et leur cortège de démolitions abusives du patrimoine au profit de la spéculation immobilière... Confusion après la multiplication aberrante des matériaux « miracles », après le premier choc pétrolier qui suscita l'isolation excessive des bâtiments et le manque de ventilation associé au mauvais entretien des bâtiments anciens qui permit la prolifération, entre autres, de la mērule. Après cette perte d'habitudes normales d'entretien et d'usage confor-

me des bâtiments, le secteur n'avait plus qu'à dresser le constat du paysage ruiné présenté par les VRAIS METIERS du bois.

Certes, les métiers du bois ne sont pas seuls concernés : les maçons, les tailleurs de pierre, les plafonneurs, les peintres présentent les mêmes lacunes et les professionnels ou les jeunes conscients de ce « désastre » ne savent où retrouver la connaissance et la pratique de ces anciens savoir-faire : le plafonneur a été transformé en poseur de plaques préfabriquées, le maçon ignore l'existence du mortier de chaux naturelle, le peintre ne connaît plus que les produits « prêts à l'emploi ».

Le bois, je ne pouvais moi-même y être étranger en tant que fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'ébénistes...

Le bois, sous toutes ses formes, structurelles et non-structurelles, de la charpente au lambris, universellement apprécié pour la diversité de ses textures, de ses coloris, pour sa tendresse ou sa dureté, pour son parfum...

Le bois, jamais épuisé par la créativité ou l'adresse de l'artiste ou de l'artisan.



Le Patrimoine et Les Métiers sans Langue de Bois ...

Technique - Bâtiment - Patrimoine

Le bois, enfin, car il authentifie souvent notre patrimoine architectural, et qu'il poursuit, aujourd'hui, dans les charpentes traditionnelles ou dans les charpentes contemporaines en lamellé collé, son destin de rigueur géométrique et de liberté de conception.

Dans les habitations ou dans les châteaux même, il est synonyme de confort et d'intimité. Le rapport avec l'artisan du bois, le charpentier, le menuisier, l'ébéniste ou le parqueteur est toujours comme « transcédé » par la noblesse du matériau.

Aussi faut-il peut-être déplorer l'envahissement du PVC qui, s'il trouve sa place dans certains bâtiments contemporains, ne doit en aucun cas défigurer les monuments classés ou les bâtiments de caractère que l'on retrouve dans les centres anciens ou les sites ruraux. A fortiori, il importe d'éviter la prolifération de châssis PVC « de style », fantaisies sans harmonie et sans proportions qui sont au patrimoine ce que la fausse monnaie est aux vrais billets de banque. Supercherie stylistique qu'il y aurait lieu de rebaptiser « Authentikitsch ». Nous sommes là aux antipodes du métier, du savoir-faire, de la culture et du patrimoine : c'est « Dallas » !

Les foules qui fréquentent les Journées du Patrimoine ne s'y trompent pas, les gens simples et de bon sens reconnaissent l'authenticité et la pertinence à promouvoir de vrais métiers, à stimuler les jeunes générations à embrasser des professions valorisantes et qualifiantes.

Les métiers du bois en font partie et leurs praticiens méritent un meilleur avenir....

Georges DURIEUX
Directeur du Centre de perfectionnement
aux métiers du Patrimoine - « La Paix-Dieu »

TIVOLUX « PRO »
F A B R I C A N T

SPRL
Votre fournisseur ne doit pas être
votre concurrent.



Tél.: 064 31 00 00



- Châssis, portes et volets battants en PVC Kömmerling
- Volets mini-caissons
- Vente exclusive aux professionnels
- Nous n'effectuons pas le placement
- Quincaillerie de sécurité sur tous nos châssis et portes

TIVOLUX « PRO »
Z.I. - Avenue Léopold III, 19
7130 BINCHE (Bray)
Tél.: 064 31 00 00
Fax: 064 33 98 70



BON A SAVOIR

BON A SAVOIR

- **L'Institut du patrimoine wallon (I.P.W.)**

En avril 1999, le parlement wallon a adopté un nouveau décret sur le patrimoine et a ainsi créé l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), lequel intègre le Centre eurégional des métiers du patrimoine. L'IPW est chargé de sauver des biens classés en très mauvais état, de gérer certains monuments appartenant à la Région wallonne et d'assurer la transmission et le perfectionnement des savoir-faire dans les métiers du patrimoine.

L'Institut du patrimoine wallon est un organisme d'intérêt public qui a entre autres pour mission d'intervenir en vue de contribuer à la restauration et le cas échéant à la réaffectation de biens classés. Il aide ainsi des propriétaires privés ou publics à restaurer des biens classés et à définir avec eux une nouvelle affectation. Il gère également certains monuments appartenant à la Région et organise à la Paix-Dieu à Amay des stages de perfectionnement et des classes d'éveil aux métiers du patrimoine.

Le rôle de l'Institut peut se comparer en partie à celui d'une agence immobilière puisqu'il peut, notamment, effectuer des opérations financières, mobilières et immobilières, comme par exemple acheter un bien et le vendre ou le louer après restauration.

IPW

Rue du Lombard, 79 - 5000 Namur
Tél. : 081/65.41.54 - Fax : 081/65.41.44
E-mail : institut.patrimoine@ipw.wallonie.be

- **Centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu**

Cette « école du patrimoine » est gérée par l'IPW. Le Centre est un lieu privilégié de formation qui trouve une application directe dans les domaines de la conservation, de la restauration et de la réhabilitation du patrimoine. Les professionnels du secteur, artisans ou architectes, peuvent y suivre des modules de perfectionnement technique et mettre leur savoir-faire en application sur le chantier.

La richesse du lieu permet le développement de toute une série d'activités. Ainsi, le Centre distribue des bourses de perfectionnement aux candidats soucieux d'améliorer leur savoir-faire dans des institutions hors pays, organise, pour les plus jeunes, des classes d'éveil aux métiers du Patrimoine et, surtout, met sur pied des stages de perfectionnement principalement sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay (Province de Liège). En outre, le "lieu des passants" incite aux échanges entre stagiaires et

formateurs, entre associations et centres de formations européens.

Depuis le printemps 2001, ces activités se déroulent dans les six ateliers et classes aménagés dans le « Quartier des Hôtes ». Celui-ci abrite également des espaces d'exposition et de réunion, dont le Forum Rennequin Sualem qui peut être loué, les locaux administratifs du Centre et une cafétéria pour tous les occupants. Fin 2003, le Centre disposera de nouveaux ateliers érigés dans le contexte général de la poursuite de la restauration de l'ancienne abbaye. Il est à noter que ces ateliers permettront notamment le travail de la charpente.

Centre de la Paix-Dieu
Rue Paix-Dieu, 1b - 4540 AMAY
Tél. : 085/41.03.50 - Fax : 085/41.03.80
E-mail : info@paixdieu.be

IMPORTATION EXCLUSIVE DE PORTES DE STYLE BOIS

"LUXIT" MASSIF OU SEMI-MASSIF

- ▶ NOYER
- ▶ MERISIER
- ▶ CHATAIGNIER
- ▶ FRÊNE
- ▶ ERABLE
- ▶ CHÊNE
- ▶ MERANTI
- ▶ PIN
- ▶ AYOUS
- ▶ HÊTRE



STOCK IMPORTANT



YANNART
BOIS ET DÉCORATION

Zonage artisanal de Cuesmes - 7033 Cuesmes-Mons

Tél. 065/34 73 82 - Fax 065/34 62 15

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

Instaurée dès 1835, la Commission royale des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912 puis une section des Fouilles en 1989. La Commission est composée de membres bénévoles, choisis en fonction de leur expérience dans les domaines relevant de la protection du Patrimoine : l'archéologie, l'architecture, l'histoire de l'art, la musique, la géographie, la géologie, la botanique, la zoologie, ...

Les missions de la Commission royale sont exercées par la Chambre régionale et les Chambres provinciales. La Commission royale est un organe consultatif, relevant du Ministre de la Région wallonne, ayant la protection du Patrimoine dans ses attributions.

La Commission royale

Elle est compétente pour donner un avis au Ministre sur les demandes d'autorisation de fouilles. Les membres délégués par la Commission royale suivent l'exécution des travaux de restauration des biens classés en collaboration avec les architectes, les historiens de l'art et les archéologues de la Division des Monuments, Sites et Fouilles.

A la demande du Ministre, la Commission royale a établi en 1993 et en 1996, la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne et a proposé la liste des biens susceptibles d'être inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Elle collabore à des activités de promotion du patrimoine : Journées du Patrimoine – Journées de réflexion thématiques – Exposition – Enregistrement de CD d'orgue sur instruments classés.

Elle publie son Bulletin et des « Dossiers » thématiques.



Liège. Hôtel Torrentius. Photo J. Barlet

La Chambre régionale

Elle rend des avis au Ministre sur les propositions de classement pour les monuments, ensembles architecturaux, sites et sites archéologiques.

Elle est consultée sur les projets de travaux aux biens inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne.

Elle adresse au Ministre des recommandations de politique générale en matière de sauvegarde du Patrimoine.

Les Chambres provinciales

Elles rendent des avis sur l'inscription ou le retrait d'un bien immobilier sur la liste de sauvegarde.

Elles sont consultées sur les projets de travaux relatifs aux biens inscrits sur la liste de sauvegarde, classés,

situés dans une zone de protection, localisés dans un site mentionné à l'Atlas des sites archéologiques ou présentant un intérêt patrimonial.

Qu'est-ce qu'un classement ? Pourquoi classe-t-on ?

Le classement est l'acte juridique par lequel la protection d'un monument, d'un ensemble architectural, d'un site ou d'un site archéologique est reconnue d'intérêt public.

Le classement vise à maintenir l'intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social ou technique du bien protégé.

Dans les cas d'urgence, l'inscription d'un bien menacé sur la liste de sauvegarde assure sa protection pendant un an.

Quels avantages ? Quelles restrictions ?

- Des interventions financières de la Région wallonne, de la Province et de la Commune sont prévues pour les travaux d'entretien, de consolidation, de restauration, de mise en valeur ou de réaffectation des biens classés. Le taux d'intervention de la Région wallonne varie selon le type de travaux, l'affectation et l'inscription sur la liste du Patrimoine exceptionnel.
- Des possibilités de déduction fiscale, en matière d'impôt sur les revenus, sont prévues pour les propriétaires de biens classés, non donnés en location, et accessibles au public ou visibles de la voie publique.
- Considérant qu'il est d'intérêt public de conserver au bien les caractéristiques pour lesquelles il a été classé, l'avis de la Commission royale et l'instruction technique au sein de l'Administration sont requis préalablement à l'obtention du permis de bâtir visant tout projet d'entretien, de transformation ou de restauration du bien classé.

Quelles options de restauration ?

Le bien classé n'est figé ni dans son état, ni dans sa fonction. Toutefois, toute intervention doit respecter certains principes :

- rechercher la simplicité ;
- maintenir les éléments significatifs et authentiques ;
- garantir l'harmonie de l'ensemble ;
- éviter les ruptures de formes, de volumes et d'échelle ;
- prôner des solutions architecturales contemporaines intégrées, ...

Quelques chiffres

La liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne compte :

- 12 monuments et 8 sites classés en province du Brabant wallon ;
- 29 monuments, 11 sites, 1 site archéologique et 1 ensemble architectural en province du Hainaut ;
- 30 monuments, 11 sites et 2 ensembles architecturaux en province de Liège ;
- 9 monuments, 10 sites et 1 site archéologique en province de Luxembourg ;
- 20 monuments, 14 sites et 1 site archéologique.

Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles
Chambre régionale
Rue du Vertbois, 13c - 4000 LIEGE
Tél. : 04/232.98.51/52 - Fax : 04/232.98.89



PORTES COUPE - FEU

Fabrication – livraison & placement avec une attestation BENOR – ATG pour des portes coulissantes, guillotines, overhead et télescopiques de 30' – 60' et 120'

Maintenant aussi :

- ⇒ Ecran de fumée ou coupe - feu
- ⇒ Clapet étanche aux fluides
- ⇒ Cloisons vitrées coupe - feu Rf 30' - 60'
- ⇒ Parois coupe - feu

39, Rue des Pieds d' Alouette – 5100 Naninne
Tel : 081/40.01.19 Fax : 081/40.09.64

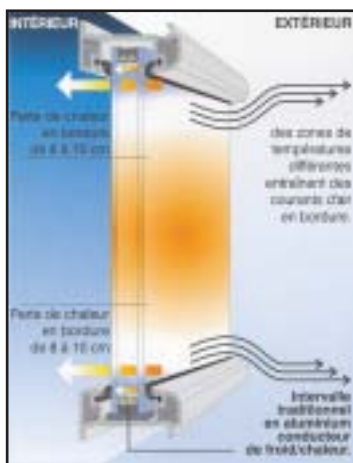
Industrielaan 17 – 9320 Erembodegem
Tel : 053/83.12.12 Fax : 053/83.04.42

STIP@SOMATI.BE

Aussi vente aux placeurs agréés

NOUVEAU VITRAGE à intercalaire thermoplastique

Depuis quelque temps, un nouveau double vitrage innovant TPS 2000 vous est proposé. Ce double vitrage est caractérisé par son intercalaire thermoplastique en lieu et place de l'aluminium. Les avantages de cette nouvelle technologie résident dans une durée de vie supérieure et des capacités d'isolation augmentées. Le TPS 2000 offre de meilleures sensations de confort couplées à une réduction de besoins d'énergie (avec à la clé des coûts de chauffage et des émissions de gaz polluants réduits). La longévité accrue du TPS 2000 s'explique par l'élasticité de l'intercalaire thermoplastique mieux adapté aux déformations mécaniques (vent, courants d'air...).



Solupla Châssis
BP 20 - L - 8501 REDANGE-SUR-ATTEY
Grand-Duché de Luxembourg
Tél. : (00325)23.62.371
Fax : (00352)23.62.08.85
E-mail : info@solupla.com
Site web : www.solupla.com

Choisissez la qualité.

Chez Basin, vous avez un choix extraordinaire pour un résultat incomparable.



Basin produit et distribue des colles, des vernis et des teintés pour l'industrie transformatrice du bois.

► Kwik

Une gamme complète de produits pour le parqueteur



- Teintés pour parquets
- Colles à deux composants polyuréthane, colles dispersion et adhésifs à base d'alcool
- Nombreuses finitions possibles: vernis de toutes espèces, huiles diverses pour parquets, cires
- Pour remettre en état: utiliser des nettoyeurs, toutes sortes de produits et accessoires

Nous développons dans nos laboratoires des produits de grande qualité. Application de techniques innovatrices - Les produits s'appliquent facilement - Les bi-composants sont faciles à mélanger. L'expérience et le savoir se retrouvent dans tous nos produits. Des produits sûrs. Et ce avec un résultat extraordinaire depuis plus de 45 ans.

Succès garanti, grâce à des produits de grande qualité, qui mettent en valeur le bois.

Ces produits se procurent chez

Basin®

Basin-Chemie s.a. PRODUCTION & DISTRIBUTION - 49a Beernemstg. - B-8750 Wingene
 Tél. +32(0)51/65.00.10 [centrale] - 65.00.20 [vente] - Fax +32 (0)51/65.81.05

ETS ANDRÉ FLORIN SPRL, L'ART ET LA MANIÈRE

Spécialisé dans la fabrication de fenêtres et portes en PVC Kömmerling, les Ets Florin ajoute aujourd'hui une toute nouvelle corde à leur arc : la restauration de meubles anciens.

Cette nouvelle spécialité consiste à dénicher et à restaurer avec soin et selon les règles de l'art, d'anciennes armoires (18^{ème} siècle) surtout Normandes et bien souvent dites « de mariages ». Par passion du travail fait main, du savoir-faire d'antan et par amour des belles choses, les Ets Florin collectionnent et présentent également quelques anciens meubles de qualité. Les Ets Florin vous invite à partager ce retour aux techniques du passé, cette reconnaissance du savoir des anciens, en un mot : le plaisir du bel ouvrage.



Les Ets. FLORIN
cherchent
revendeurs de qualité

*Et si nous
travaillions ensemble?*

Comme **fabricant de menuiserie en PVC**, les Ets. André Florin possèdent l'expérience, le savoir-faire, le personnel, le parc de machines, la capacité, la **marque réputée Kömmerling** et l'indispensable esprit d'équipe. Autant de bonnes raisons pour que vous, **menuisier** ou **revendeur**, fassiez équipe avec nous. Téléphonnez-nous et demandez André Florin en personne!



ETS ANDRÉ FLORIN SPRL

Rue de Menin 524/526
B-7700 Mouscron
T 056.33.19.35 • F 056.33.68.05



Construction assurée.

Comme entreprise de la construction, nous promettons la sécurité à nos clients. C'est la raison pour laquelle nous faisons confiance aux **Assurances Fédérales, l'assureur de la construction.**

Et chaque année, les Assurances Fédérales partagent leurs bénéfices avec leurs clients.

Cette année, avec notre chèque des ristournes, nous avons acheté du matériel de sécurité pour toute l'équipe. Ainsi, tout le monde est assuré: nos clients, notre entreprise et notre personnel.

**INFORMEZ-VOUS SUR NOS
ASSURANCES POUR LA CONSTRUCTION.**

FEDERALE
Assurance

L'assureur qui partage tout avec vous, même ses bénéfices

0800-14.200
www.federale.be

Le marquage CE des menuiseries extérieures

De la théorie à la pratique

Le marché unique européen représente aujourd'hui une réalité incontournable. Les fabricants de produits de construction et leurs mandataires dans l'Union européenne ainsi que, prochainement, les architectes et les entrepreneurs y seront de plus en plus souvent confrontés. La directive européenne « Construction Products Directive » (CPD), mieux connue sous la désignation « Directive sur les produits de construction » (DPC) vise avant tout à lever les obstacles à la libre circulation dans l'Union européenne et à assurer la mise sur le marché de produits de construction conformes aux dispositions qu'elle renferme.

La nouvelle approche

L'un des objectifs de l'Union européenne (UE) est de constituer un marché unique en supprimant les barrières commerciales. La législation européenne admet toutefois que les coutumes propres aux États membres, eu égard à la réglementation des produits, doivent être respectées.

Dans les faits, cela signifie qu'un produit fabriqué conformément à la réglementation nationale et mis sur le marché dans un État membre avant l'entrée en vigueur de la DPC doit pouvoir être vendu librement dans l'UE.

En 1985, l'UE a adopté une nouvelle méthode pour parvenir à l'harmonisation de la réglementation européenne : la « nouvelle approche » (New Approach). Celle-ci repose, pour ce qui concerne la DPC, sur les principes suivants.

- L'harmonisation de la réglementation de l'UE est limitée aux exigences essentielles auxquelles les produits doivent satisfaire sur le marché de l'UE. Seuls des règlements se rapportant à ces exigences peuvent encore être émis pour les produits.
- La DPC se limite à l'harmonisation des prescriptions techniques applicables aux produits. Les États membres demeurent compétents en ce qui concerne les prescriptions relatives aux ouvrages de construction. En d'autres termes, il n'est pas pour le moment envisagé d'aller vers une harmonisation totale de la réglementation nationale en vue d'atteindre un même niveau dans l'UE tout entière. La nouvelle approche vise une formulation performancielle des exigences réglementaires édictées par les États membres de l'UE et une évaluation de la conformité à ces exigences, basée sur des méthodes de vérification identiques.
- Les exigences essentielles constituent la base de la formulation des prescriptions réglementaires relatives aux ouvrages de construction. Ces exigences

Tableau 1 — Exigences essentielles et exemples de performances techniques

EXIGENCES ESSENTIELLES (relatives aux ouvrages de construction)		PERFORMANCES TECHNIQUES (des produits de construction) (*)
Résistance mécanique et stabilité	DURABILITE	Résistance à la flexion, à la traction, rigidité
Sécurité en cas d'incendie		Réaction au feu, résistance à l'incendie
Hygiène, santé et environnement		Composants dangereux Résistance à l'humidité Étanchéité à l'eau
Sécurité d'utilisation		Adhérence, résistance aux chocs résistance à la rupture
Protection contre le bruit		Isolement aux bruits d'impact et aérien
Économie d'énergie et isolation thermique		Déperditions thermiques Consommation d'énergie

(*) Les caractéristiques performanciennes reprises dans le tableau ne portent sur aucun produit en particulier.

font l'objet d'une description détaillée dans six «documents interprétatifs».

- Des spécifications techniques harmonisées sont élaborées pour chaque produit de construction ou chaque famille de produits de construction.
- Il est supposé que les produits de construction conformes à ces spécifications satisfont aux exigences essentielles.

Parmi les spécifications techniques harmonisées, on distingue :

- les normes européennes harmonisées
- les agréments techniques européens (ATE)
- les normes nationales reconnues (cette option n'a pas été appliquée jusqu'à présent).

Par ailleurs, la Commission européenne a défini la procédure destinée à évaluer la conformité des produits aux spécifications techniques.

Les «exigences essentielles» sont des prescriptions applicables aux ouvrages (de construction) qui ont une incidence sur les caractéristiques techniques d'un produit donné. Dans le tableau 1, la première colonne reprend les six exigences essentielles applicables aux ouvrages de construction, la seconde présente – à titre d'illustration – les performances techniques possibles des produits. La durabilité doit en principe être prouvée pour chaque exigence essentielle.

Les caractéristiques performanciennes sont décrites dans les spécifications techniques harmonisées sur la base d'exigences, de méthodes de vérification et de niveaux de performances.

Le marquage CE des produits de construction peut être obtenu de la manière suivante :

- en prouvant la conformité du produit aux spécifications techniques harmonisées
- en fournissant une «attestation de conformité »

De la théorie à la pratique - application de la DPC dans le cas des menuiseries extérieures

Les spécifications techniques harmonisées relatives au secteur des menuiseries extérieures sont :

- prEN 13451 - Fenêtres et portes - Norme Produit
- prEN 13830 - Façades-rideaux - Norme Produit

Ces projets de normes sont le point de départ pour l'établissement de la conformité aux exigences pour toutes les performances (perméabilité à l'air, à l'eau, résistance au vent, isolation acoustique et thermique durabilité, etc.) des menuiseries extérieures.

Les normes de détermination des performances viennent en support des normes harmonisées.

1. La certification réglementaire en régime de marquage CE

Cas des fenêtres

Le mandat M/101 concernant les portes, fenêtres et produits similaires définit les niveaux d'attestation des produits concernés en fonction de leurs performances. Les portes, fenêtres et produits similaires équipant les chemins et issues de secours ou servant à réaliser les compartimentages au feu doivent être soumis à une attestation de conformité de niveau 1 (AC 1). Cela implique une répartition des tâches de certification entre le fabricant et une tierce partie notifiée dans les différentes étapes de certification comme indiqué au schéma suivant (voir aussi tableau 2) :

Tâches pour le fabricant :

- Contrôle interne de fabrication
- Essais réguliers sur éprouvettes

Tâches pour l'organisme notifié :

- Essais-types initiaux
- Certification du contrôle interne de fabrication
- Surveillance du contrôle interne de fabrication

Toutes autres performances des portes et fenêtres telles que l'étanchéité à l'air, à l'eau, isolation thermique et acoustique, etc. sont soumises réglementairement à un niveau d'attestation de conformité 3 (AC 3), ce qui implique l'intervention d'une tierce partie notifiée lors de la détermination des caractéristiques des produits (essais-types initiaux) et requiert du fabricant la mise en place d'un contrôle interne de fabrication.

Le projet de norme produit prEN 14351 précise la procédure à suivre pour déterminer les performances ainsi que les différentes étapes de certification.

Le marquage CE des menuiseries extérieures

De la théorie à la pratique

Tableau 2 — Systèmes d'attestation de conformité (un «oui» signifie que les tâches en question sont prévues dans le système)

TYPES DE TÂCHES	Système d'attestation de conformité					
	1+	1	2+	2	3	4
Tâches imparties au fabricant						
1. Contrôle de la production en usine	oui	oui	oui	oui	oui	oui
2. Essais d'échantillons prélevés en usine selon un programme d'essais prescrit	oui	oui	oui	-	-	-
3. Essais types du produit	oui	-	oui	oui	-	oui
Tâches imparties à l'organisme agréé						
4. Essais types du produit	oui	oui	-	-	oui	-
5. Inspection initiale de l'usine et contrôle de la production en usine	oui	oui	oui	oui	-	-
6. Surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine	oui	oui	oui	-	-	-
7. Essais par sondage d'échantillons prélevés en usine, sur le marché ou sur chantier	oui	-	-	-	-	-

Cas des façades légères

Le mandat M/108 concernant les façades légères définit les niveaux d'attestation des produits concernés en fonction de leurs performances.

Les façades légères utilisées dans des ouvrages où les classes de réaction au feu A1*, A2*, B*, C* sont requises, doivent être soumises à une attestation de conformité de niveau 1 (AC1).

Cela implique une répartition des tâches de certification entre le fabricant et une tierce partie notifiée dans les différentes étapes de certification.

Les façades légères utilisées dans des ouvrages où les classes de réaction au feu A1**, A2**, B**, C**, D, E, F sont requises doivent réglementairement être soumises à une attestation de conformité de niveau 3 (AC3). Le niveau 3 est aussi requis pour les autres caractéristiques (acoustiques, thermiques, air eau vent, etc.), ce qui implique l'intervention d'une tierce partie notifiée lors de la détermination des caractéristiques des produits (essais-types initiaux) et requiert du fabricant la mise en place d'un contrôle interne de fabrication.

Le projet de norme produit prEN 13830 précise la procédure à suivre pour déterminer les performances ainsi que les différentes étapes de certification.

Cas des composants des menuiseries extérieures

Les menuiseries extérieures comportent 4 composants principaux :

- Un ensemble de profilés de résistance
Les profilés ne constituent pas un produit au sens de la DPC. Ils ne seront donc pas marqués CE. La vérification des performances mécaniques et la durabilité de ces profilés font cependant l'objet des projets de normes des support suivants :
 - Pour les profilés en PVC, c'est la prEN 12608 qui fait office de référence. Le PVC est le seul matériau pour lequel toutes les exigences sont reprises dans une seule norme.
 - Pour les profilés en aluminium à rupture de pont thermique, 2 normes sont à prendre en considération, à savoir :
 - La prEN 14024 en ce qui concerne les caractéristiques mécaniques et la durabilité
 - La NBN EN 12020 en ce qui concerne les tolérances dimensionnelles
 - Pour le bois, la situation est plus complexe du fait de l'origine naturelle du matériau et du fait que plusieurs groupes de travail CEN s'en sont occupés. A cet effet, le CSTC a rédigé un document intitulé « Directives de qualité pour la fabrication de fenêtres en bois » où les référentiels concernant les performances sont repris.

- Le vitrage
Le vitrage doit lui-même porter le marquage CE

- Les quincailleries
Seules les quincailleries ayant une fonction de sécurité des personnes dans le domaine incendie porteront un marquage CE. La toute grande majorité des quincailleries équipant ne porteront pas de marquage CE. Une série de normes ont été rédigée dans ce domaine afin d'évaluer les performances mécaniques des quincailleries. Il est à noter que les normes relatives aux quincailleries ne sont pas toujours harmonisées avec les normes de performance sur fenêtre par exemple :

- Les cycles d'ouverture fermeture - essai d'endurance

La prEN 13126 « quincaillerie » prévoit des classes de 10.000, 15.000 et 25.000 cycles, et mentionne que les essais, visant à connaître la performance des quincailleries, doivent être faits sur chaque système spécifique

La EN 12400 « Fenêtre » prévoit des classes de 5.000, 10.000 et 20.000 cycles.

- Les profilés souples d'étanchéité
Ils ne feront pas l'objet de marquage CE

2. Conséquences pratiques de la mise en application du marquage CE

Le chapitre précédent indique bien que dans la grande majorité des cas, seuls des essais type initiaux et la mise en place d'un contrôle interne de fabrication sont légalement requis.

En ce qui concerne les essais initiaux, le fabricant devra avoir recours à un organisme notifié qui établira la conformité avec les performances que le fabricant souhaite déclarer.

En ce qui concerne la mise en place d'un contrôle interne de fabrication, le CSTC a rédigé un document « Directives de qualité pour la fabrication de fenêtres en bois » dont la mise en application satisfait aux exigences de la norme. Un document identique sera rédigé pour les autres matériaux, aluminium et PVC. Une certification ISO 9001/2000 intégrant les exigences de la norme produit doit être une preuve suffisante à l'égard des organismes de surveillance de marché mis en place par les états membres de l'UE.

Il est à remarquer que la norme harmonisée (voir annexe D du projet de norme prEN 13451) permet de ne déclarer aucune performance. Le marquage CE que le producteur doit apposer sur son produit est alors

accompagné des lettres « npd » (no performance determined). Cela permet aux producteurs de mettre le produit sur les marchés qui n'ont pas de réglementation sur la performance en question.

Exemple de deux cas concrets pour la Belgique :

- Les performances thermiques : Les 3 régions que sont la Wallonie, la Flandre et Bruxelles, ont un règlement thermique faisant l'objet de Décrets imposant des performances thermiques sur les menuiseries extérieures. Cela implique que le marquage CE devra préciser les performances thermiques conformément aux normes européennes pour être placés sur ces marchés.
- La résistance au vent : S'il y a bien des normes permettant de déterminer les pressions de vent et calculer les éléments de façade en conséquence, il n'y a ni de loi ni de décret belge à ce sujet. Cela veut dire que pour accéder aux marchés belges régionaux, la performance au vent de la menuiserie extérieure peut être déclarée « npd ». Les fenêtres ainsi marquées ne peuvent cependant pas être placées sur le marché allemand où la résistance au vent est réglementée.

3. Conclusion

Le marquage CE ne devrait pas perturber outre mesure les producteurs de menuiseries. En comparaison avec ce qui se fait actuellement dans le cadre de l'agrément technique, les exigences relatives au marquage CE sont bien moindres. La détermination des caractéristiques réglementées par un organisme notifié, tierce partie indépendante, et la mise en place d'un contrôle interne de fabrication constituent un minimum raisonnable que tout un chacun devrait pouvoir faire valoir auprès de sa clientèle.

*Ing. Eric DUPONT
Conseiller – Division Agrément Technique*

**Pour toute information complémentaire
ou question, vous pouvez contacter :**
Eric DUPONT – CSTC
Tél. : 02/655.77.11 - Fax : 02/653.07.29
E-mail : eric.dupont@bbri.be

Variante d'ouvrant caché pour les châssis à joint central

Désormais, il est possible d'obtenir un vantail non visible du côté extérieur, ce qui permet aux châssis modernes de mieux s'intégrer aux façades de dimensions réduites, aux jardins d'hiver et à l'architecture moderne.

Les parties fixes et les vantaux mobiles ont la même hauteur de vitrage et le même aspect extérieur. Il en découle une meilleure pénétration de la lumière solaire et une meilleure isolation thermique ($U_f = 1,3 \text{ W/mK}$) grâce aux dimensions fortement réduites des profilés.

Ceci engendre également une meilleure stabilité au niveau des angles grâce à l'encollage des surfaces de contact entre le vitrage et le châssis et donc une amélioration de la longévité des menuiseries.

L'ouvrant est particulièrement séduisant en exécution PVC/Aluminium. L'utilisation est ainsi rendue possible avec tous les profils dormants du système 200 à joint central. Il n'y a, d'une part, aucune restriction au niveau des types d'ouverture (OF, OF/OB, coulissant décrochant) et des ferrages de sécurité Protect, et, d'autre part, il n'existe aucune restriction au niveau des formes des fenêtres (à angle droit, à pan coupé et cintrées).



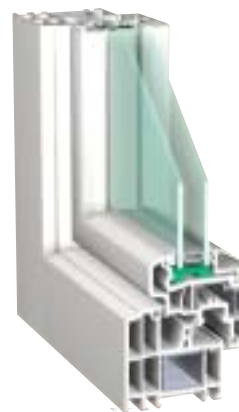
Cet ouvrant possède, en outre, des renforts supplémentaires pour les portes-fenêtres. La pose d'un store vénitien du côté intérieur est désormais possible grâce à une profondeur plus importante.

Les profilés se déclinent en plusieurs coloris, à savoir : blanc antique veinuré (profilés teintés dans la masse), blanc perlé veinuré (profilés teintés dans la masse), blanc papyrus veinuré (profilés teintés dans la masse). Toutefois, la grande nouveauté est la teinte *blanc azur*, c'est-à-dire un ton blanc ayant une légère nuance bleutée pour différencier les fenêtres de la façade. Cette surface est satinée et compacte. Cette nouvelle teinte s'adapte parfaitement à l'habitat moderne et à la rénovation.

FINSTRAL - Monsieur Hoérée
Rue du Pelaki 20 - 5380 FORVILLE
Tél. : 081/83.46.36



Top 72 - La fenêtre de grande valeur



Une fenêtre ne se limite pas à la fenêtre. La ligne, la teinte et les accessoires en font l'élément le plus important de votre construction.

Profil Finstral Top 72 - caractéristiques:

- profondeur du profil: 72 mm
- valeur k du dormant de 1,3 grâce à une 4ème chambre
- 2 joints en standard; possibilité d'utiliser 3 joints pour une isolation phonique accrue
- excellente tenue à la pluie battante grâce à une grande chambre de décompression et à l'épaule du joint central équipé d'un relief anti-tempête.
- pour le neuf, le remplacement et la rénovation.

DIN EN ISO 9001
DIN EN ISO 14001



Un système de fenêtres et portes-fenêtres

FINSTRAL®

Finstral Belux - 20 rue Pélaki- 5380 Forville
fax 081 83 30 49 ou 0039 0471 29 65 05,
e-mail: finstralbelux@finstral.com

Site internet <http://www.finstral.com>

PAUL MORDAN, UN ARTISAN

« AUTHENTIQUE » AMOUREUX DU BOIS

Spécialiste de la restauration à l'identique, Paul Mordan s'est forgé, au fil des années et à travers les nombreux prix déjà obtenus, une certaine notoriété dans le métier qui est le sien, à savoir : l'ébénisterie, la menuiserie sur mesure, sans oublier la restauration du patrimoine, sa véritable passion.

Ebéniste de formation, Paul Mordan a fait ses classes au sein de l'ébénisterie des Ardennes, chez M. Aubinet à Francorchamps. A 20 ans, il y entre comme ouvrier et y restera pendant 10 ans. C'est là qu'il se fait la main dans la précision du métier. Parallèlement, il poursuit sa formation en suivant des cours du soir à l'Ecole des Beaux-Arts à Verviers (section : Histoire de style - sculpture sur bois).

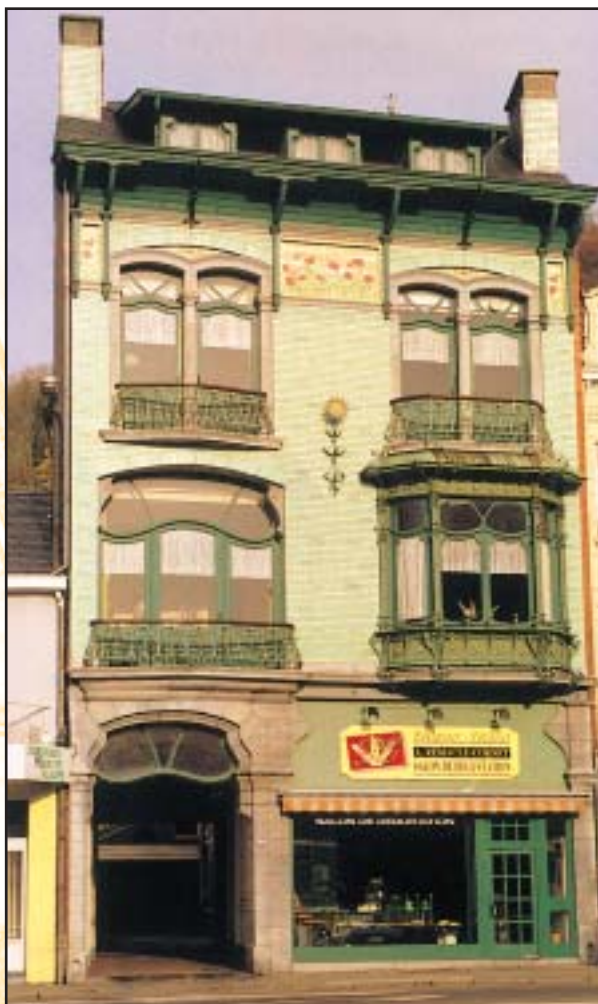
En 1985, il s'installe et crée son entreprise spécialisée dans le mobilier intérieur sur mesure et la restauration des meubles anciens. Il s'adjoint assez rapidement les services d'un apprenti, lequel sera rejoint par deux ouvriers (un temps plein et un mi-temps). Son épouse, en tant que conjointe-aidante, l'épaulé également dans les nombreuses tâches administratives que requiert la gestion d'une entreprise.

En 1992, il a la chance de refaire à l'identique un châssis de style « art nouveau » (style Horta) à la Maison Debatty à Spa. Ce travail va lui ouvrir de nombreuses portes. C'est ainsi qu'il est invité à participer à une rencontre des artisans organisée au sein de l'Eglise Saint-Loup à Namur lors de laquelle il a l'occasion d'échanger sa vision du métier et son savoir-faire avec d'autres artisans. Par la suite, il participera à plusieurs autres rencontres d'artisans, des contacts qui l'enrichissent. « Nous avons également participé à un concours à Bruxelles où nous avons présenté ce châssis et pour lequel nous avons obtenu un prix au concours "Jean Delhaye" ». »

En 1994, il a l'opportunité de travailler sur le chantier de la grande pharmacie à Liège (Place Saint-Lambert), véritable musée vivant du style « art nouveau », où il s'attache, pendant un an, à restaurer les boiseries anciennes tout en réactualisant l'intérieur des meubles. Ce chantier lui a, d'ailleurs, valu d'obtenir, en collaboration avec le bureau d'architecture N.J.D.A. de Liège, le Prix du Public de la Ville de Liège à l'occasion du concours d'urbanisme.

Transmettre et faire valoir son savoir-faire

En 2000, puis également en 2002, Paul Mordan participe, avec l'aide de l'AWEX, au Salon du Patrimoine cul-



Maison Debatty à Spa – Restauration de châssis de style « art nouveau »

turel au Carrousel du Louvre à Paris, un salon qui accueille des exposants actifs dans le domaine de la restauration, afin d'exposer son savoir-faire. « Lors de notre première participation au salon, nous confie Paul Mordan, nous avons présenté un lit de style « art nouveau » en acajou réalisé d'après un modèle de banc restauré pour le Musée de Spa, des photos du chantier de la grande pharmacie de Liège ainsi qu'un bar en bois de Spa. » L'année dernière, c'est un confessionnal du 18^{ème} siècle entièrement restauré à l'identique qu'il arborait fièrement sur son stand, une réalisation qu'il a d'ailleurs présentée au concours « Wood Awards 2001-2003 ».

« Nous y allions, explique Paul Mordan, dans le but de voir si notre restauration correspondait à ce que l'on peut trouver en France et nous avons eu un énorme succès. Notre travail a été reconnu et apprécié et c'est

PAUL MORDAN, UN ARTISAN « AUTHENTIQUE » AMOUREUX DU BOIS

vraiment important pour nous d'autant que le salon de Paris constitue une véritable "plaque tournante" du savoir-faire en matière de restauration de patrimoine. Nous projetons d'exposer à nouveau à Paris en 2004. Notre objectif sera alors différent. Il s'agira, pour nous, d'y aller avec un produit pour le vendre. »

Afin de pouvoir transmettre son savoir-faire et sa passion aux autres, chose qui lui tient à cœur, Paul Mordan est depuis 3 ans déjà formateur au centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu ». Il y donne un cours (stage) sur la restauration des menuiseries anciennes.



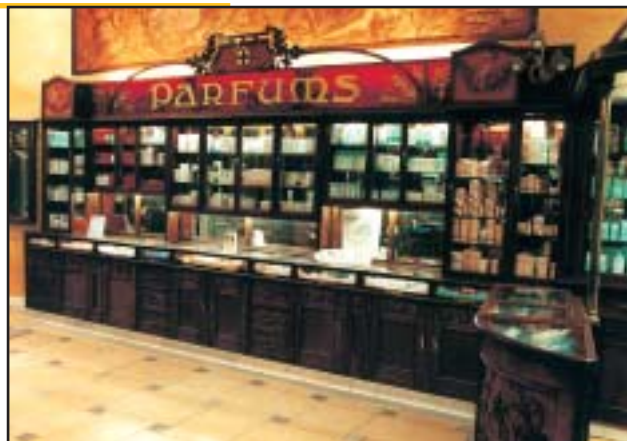
Restauration des boiseries de la grande pharmacie de Liège

Ce cours, qui s'adresse à toute personne qui s'intéresse de près ou de loin à la restauration (architecte, menuisier, ébéniste, entrepreneur, décorateur, historien d'art, enseignant, ...), se déroule pendant une semaine et est ponctué de visites de chantiers. Dès l'année prochaine, M. Mordan sera également responsable d'un second cours (stage) consacré à la restauration des lambris. Afin de faciliter l'échange, ces stages sont limités à un maximum de 12 participants.

« Fin du mois d'octobre de cette année, je me rendrai, avec plusieurs autres formateurs de la "Paix-Dieu", à La Havane pour réaliser un stage. La Région Wallonne a acheté un bâtiment là-bas et notre objectif est de sensibiliser les Cubains à notre manière de restaurer le patrimoine. Nous allons donc sur place dans le but de leur montrer notre savoir-faire et avoir un échange avec eux. Nous resterons une semaine sur place. »

Pour l'amour du bois

Dans son atelier, Paul Mordan travaille encore avec des machines qui datent du début du siècle, lesquelles sont essentielles pour réaliser de la restauration à l'identique



Restauration des boiseries de la grande pharmacie de Liège

et préserver au mieux les traits du passé. Elles lui permettent ainsi de créer des moulures ou encore de touiller au champignon.

Un message que M. Mordan aime faire passer est le suivant : « *Ne jetez pas vos boiseries car il est possible de les restaurer et de préserver ainsi le caractère d'origine des bâtisses.* » Autrement dit, pourquoi remplacer quand il est possible de restaurer et ainsi conserver le témoignage du passé !

Fervent défenseur du matériau bois, matériau noble par excellence, Paul Mordan trouve qu'une même prime accordée au bois et au PVC dans le cadre d'une rénovation est inconcevable. Il justifie son point de vue en expliquant que l'utilisation du PVC ne peut être envisagée pour une rénovation sans « dénaturer », « défigurer » le patrimoine existant. « *Je souhaiterais que l'on donne une plus-value au bois par rapport au PVC dans les primes à la rénovation des façades.* »

« En tant que membre de la FWMB, je souhaiterais que l'on fasse attention à l'infiltration d'entrepreneurs généraux dans nos fédérations de menuisiers car je trouve cela malsain. Notre savoir-faire doit être défendu par qui de droit. Il existe des "clubs construction" pour ce genre de réunions interprofessions qui peuvent être plus constructifs, excusé du mot, pour la construction. »

Restaurateurs - bricoleurs

Si sa clientèle est exclusivement constituée de particuliers, c'est parce que, en tant qu'artisan, il n'a pas accès (ou très difficilement) aux bâtiments publics à restaurer. Paul Mordan aime d'ailleurs souligner que ce sont les particuliers qui lui ont permis d'arriver où il est aujourd'hui.

« Nous n'avons pas accès aux soumissions publiques et privées et nous nous battons dès lors, en tant qu'artisans, pour que l'on fasse des lots séparés. Selon moi, la

meilleure façon de réaliser une restauration de qualité, c'est de faire travailler des artisans et non des entreprises générales qui n'ont qu'un seul but : la rentabilité au détriment d'une qualité. Cela est tout à fait normal et justifiable. Je le comprends, mais le but n'est pas celui-là dans une restauration digne de ce nom ! »

Quand l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW) a cherché un artisan pour restaurer les menuiseries extérieures et intérieures de l'ancien hôtel de maître acheté à la rue du Lombard à Namur pour en faire son siège, c'est cependant à Paul Mordan qu'il a pensé, preuve de la reconnaissance dont il jouit dans le milieu.

Il y a peu, Paul Mordan a été invité à participer à un colloque sur le savoir-faire et la pérennité du geste dans la restauration du patrimoine organisé à Liège au siège de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Confrontés à des architectes et des historiens d'art, M. Mordan a eu la possibilité de défendre son point de vue et de parler de la restauration des châssis de fenêtres et de la pérennité du geste.

Très engagé dans la défense du patrimoine de la ville de Spa (sa ville), Paul Mordan aimerait que soit nommé un

« Monsieur Patrimoine », qui sensibiliserait LIBREMENT les fonctionnaires comme les propriétaires à la nécessité de préserver le patrimoine local et les aiderait dans leurs démarches d'entretien de façades.

En tant que restaurateur, nous sommes souvent considérés comme des bricoleurs car nous prenons le temps pour réaliser un travail précis, mais aussi et surtout parce que nous travaillons avec nos mains et le savoir-faire qui nous a été transmis. Pour être performant, rentable et au goût du jour, il nous faudrait travailler avec des machines à commandes numériques.

« L'artisan prend le temps de « créer », mais aussi de dialoguer avec le client. Le plaisir que je prends à travailler avec mes mains et celui que je donne au client au travers de mes réalisations est, pour moi, essentiel. »

Paul Mordan Ebénisterie - Menuiserie
Rue de Barisart, 181 - 4900 SPA
Tél. : 087/77.25.48 - Fax : 087/77.25.48
mordanpaul@skynet.be

Caroline SMETZ



Restoration du confessionnal de l'Eglise de Gleische (Flémalle)

ROGER DUPONT, UNE CARRIÈRE DÉDIÉE AU MÉTIER DE MENUISIER

Si la Menuiserie Roger Dupont vient de fermer définitivement ses portes après près d'un demi-siècle d'activité, cette entreprise familiale aura connu une belle et longue vie consacrée à la menuiserie d'art et à la passion du bois.

La Menuiserie Dupont, c'est une affaire de famille qui s'est transmise de génération en génération, de père en fils. Créée en 1888 par Hermas Dupont, cette entreprise de menuiserie-charpenterie, passera ensuite dans les mains de Roland Dupont avant d'être cédée, en 1955, à Roger Dupont, lequel en assurera la gestion pendant près d'un demi-siècle. Trois générations de Maîtres-Menusiers se sont ainsi succédées pour perpétuer avec leur talent respectif des travaux de tous styles et de haute technicité.

Un petit bout d'histoire

Passionné par la planche à dessin, c'est pourtant vers la menuiserie que Roger Dupont s'orientera, poussé par son père, artisan menuisier.

En 1947, une fois son service militaire terminé, Roger Dupont s'associe avec son père au sein de l'entreprise de menuiserie-charpenterie fondée par son grand-père. En 1955, Roger Dupont reprend l'entreprise à son propre compte et celle-ci devient alors la Menuiserie Roger Dupont, laquelle comptera jusqu'à 45 ouvriers et 5 employés.

Durant sa carrière, Roger Dupont n'hésitera pas à multiplier les mandats, preuve de sa grande activité et de sa forte implication dans la défense du métier.

De 1974 à 1992, il sera Président de l'Association des menuisiers et activités connexes de Mons-Ath. Très actif dans sa région, il occupera également le poste de vice-président de la Chambre de la Construction de Mons de 1974 jusqu'en 2002.

C'est aussi en 1974 qu'il deviendra vice-président de l'UNEM - Union Nationale des Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers, une fonction qu'il occupera jusqu'en 1988, juste avant que celle-ci ne soit dissoute et donne naissance à trois fédérations régionales de menuisiers (Wallonie - Flandre - Bruxelles et Hal-Vilvorde).

S'il est fort présent dans le secteur qui est le sien, à savoir : la menuiserie, il l'est aussi dans le domaine de la construction puisqu'il rejoint le Conseil National de la Confédération Nationale de la Construction (CNC) en 1975 et occupera un mandat comme membre au sein du Comité Directeur de la CNC pendant près de 5 ans (de 1980 à 1984).

Très engagé, il fera également partie des membres du jury d'éthique, chargé de régler les rapports entre entrepreneurs généraux et entrepreneurs sous-traitants.



On ne peut citer les multiples casquettes de Roger Dupont sans parler de sa présence au sein du CSTC - Comité Scientifique et Technique de la Construction.

En 1965, il rejoint l'équipe de recherche du Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC). Il collabore alors, avec une dizaine d'autres professionnels, à la constitution d'une commission pour la défense du châssis en bois. Jusqu'en 2002, il occupera le poste de président du Comité Technique Menuiserie Bois. Ce Comité mettra, entre autres, au point le système de fermeture des châssis.

Avec M. Reygaerts, ingénieur au CSTC, il est chargé de la recherche et procède à une étude sur les châssis (problème de l'étanchéité des menuiseries extérieures, ...). Il aura ainsi l'occasion de donner plusieurs conférences sur la conception d'un châssis de fenêtre suivant les règles d'art.

Une panoplie de références

D'abord exclusivement tournée vers le matériau bois, la menuiserie Dupont s'ouvrira ensuite (vers 1970), vers l'aluminium et l'acier.

En évoluant du bois vers l'aluminium, l'entreprise s'attire la sympathie des méridionaux et multiplie ainsi les chantiers dans le Midi de la France (Toulon, Marseille, Avignon, Cavaillon, ...), à Paris et le dans le Nord-Pas-De-Calais.

En 1985, la menuiserie tertroise relève le défi de la menuiserie de style et décroche un chantier important : la restauration du Théâtre de la Monnaie (l'ensemble des menuiseries intérieures et extérieures).

L'entreprise Dupont va également se lancer dans la rénovation (menuiseries extérieures anti-balles et anti-



Théâtre de la Monnaie. Restauration des menuiseries intérieures et extérieures en bois.

Château de Seneffe. Restauration, selon les règles du nombre d'or, d'une double-porte en bois de chêne avec des croisillons en bois massif.



effraction) de nombreuses succursales (Arlon, Liège, Charleroi, Namur, Tournai, Bruxelles, Mons, Luxembourg) de la Banque Nationale avec qui elle entretient de bons contacts.

La grande menuiserie architecturale pour bâtiments de prestige est une des options choisies par la menuiserie Dupont qui lui permettra de réaliser entre autres : le Palais de Justice de Bruxelles (rénovation et blindage des menuiseries intérieures et extérieures), le Parlement européen à Bruxelles (menuiseries extérieures en Afzélia, cabines d'interprètes, lambris acoustiques), le Château de Kwabeek (Boutersem), Tri Postal à Charleroi (menuiseries extérieures en aluminium, murs-rideaux), la Bourse de Bruxelles (restauration des menuiseries après incendie conformément au style existant),

Soucieux de l'avenir de la profession, Roger Dupont a toujours porté une grande importance à la formation des jeunes. Dans cet esprit, il crée en 1976, avec l'Association des menuisiers de Mons-Ath, un concours régional à l'attention des élèves des sections « Menuiserie » des écoles techniques et professionnelles de la région. Depuis 27 ans, ce concours, qui porte aujourd'hui son nom, tend à aider les jeunes apprentis à dévoiler leur talent de menuisier.

Restauration du Château de Seneffe

La Menuiserie Dupont s'était également spécialisée dans le travail original et difficile qui requiert une main-d'œuvre hyper-qualifiée et met en valeur le savoir-faire des hommes de métiers. Amoureux du travail bien fait, réalisé selon les règles de l'art, Roger Dupont se verra confié la restauration du Château de Seneffe, un chantier dont il est fier d'avoir pu apposer sa « griffe ».



Château de Seneffe. Travail de sculpture sur des menuiseries en bois de chêne.

ROGER DUPONT, UNE CARRIÈRE DÉDIÉE AU MÉTIER DE MENUISIER

Véritable travail de bénédictin réalisé à une échelle monumentale, ce chantier ne pouvait se concrétiser sans le concours de véritables artisans. Dans cet immeuble classé du 18^{ème} siècle, propriété de la Communauté Française, les hommes de Roger Dupont se sont donc attelés à restaurer, pendant près de 5 ans, les menuiseries extérieures et intérieures (châssis, portes, lambris, cache-convecteurs, escaliers en chêne). « Il s'agissait de respecter le style original et de travailler selon les règles de l'art. Toutes les restaurations ont été réalisées en bois de chêne. »

Il y a 8 ans, en 1995, faute d'héritier, Roger Dupont décide de céder son entreprise à 3 de ses employés. Il souhaitait, en effet, laisser son entreprise à ceux qui avaient participé à sa réalisation. Il prend donc sa retraite à 75 ans, mais reste malgré tout garant pour les trois repreneurs de la société.

Une Fondation Roger Dupont est créée pour protéger les 3 gestionnaires choisis.

Malheureusement à la fin du mois de mars de cette année, faute de rentrées suffisantes, les banques décident de bloquer le capital et c'est le dépôt de bilan. Cette fermeture signe la fin d'une longue et belle histoire. Et dire que Roger Dupont, ami des Compagnons du Devoir, avait secrètement rêvé de valoriser ses 2,5 ha de terrains et bâtiments dans une optique éducative, comme par exemple la création d'une école où les jeunes auraient pu découvrir simultanément la théorie et la réalité de la menuiserie.

Caroline SMETZ

Château de Seneffe.
Salon ovale - pièce
entièrement refaite à
neuf (lambris, cache-
convecteur et double-
porte) conformément
au style du 18^{ème} siècle.



Plots BUZON type DPH^c System
avec le correcteur de pente 0 à 5%
Réglables de 35 à 620 mm



DPH5 avec correcteur de pente
0 à 5%
Réglage du plot en hauteur mm par mm
Et mise à niveau horizontale

Terrasse lattes de bois sur
plots BUZON
(École Royale Militaire à Bruxelles)



PH5
correcteur de pente
de 0 à 5%

BUZON Pedestal International s.a.

Z.I. des Hauts Sarts, zone 1
Prolongement rue de l'Abbaye, 134 • B-4040 Herstal (Belgium)
Tél. : +32 4 248 39 83 • Fax : +32 4 264 82 38
info@buzon-world.com • www.buzon-world.com

Vous êtes professionnel ...
Ceci vous intéresse !

LOGIPLAST
Fabricant de volets roulants

* Lames PVC ou Aluminium

* Volets traditionnels
Caissons monoblocs
Mini caissons (rénovation)

* Tous types de manœuvres :
- sangle, cordons
- treuil à manivelle
- axe compensé
- motorisations et automatismes **SOMFY**

Délais de fabrication courts
Nous assurons un service et des
produits de très grande qualité



LOGIPLAST sprl

Rue d'Outrouge, 3
Zoning industriel - B-6080 BERTRIX

Tél.: 00 32 (0)61.41.03.00 - Fax.: 00 32 (0)61.41.03.01

Visitez notre site web : www.logiplast.com

Dorénavant, vous retrouverez dans ce magazine une nouvelle rubrique consacrée aux cuisinistes.
« Côté Cuisine » telle est son nom, vous apportera des informations utiles sur l'activité de cuisiniste.
Nous vous proposons d'inaugurer cette rubrique par une brève présentation de l'UPEC et un article consacré aux tiroirs.

UPEC, L'ASSOCIATION DES CUISINISTES

L'UPEC, abréviation de "Union Professionnelle des Ensembliers de la Cuisine Equipée", est une union professionnelle pour les concepteurs de cuisines équipées. Cette association a vu le jour il y a cinq ans (Wallonie). L'association poursuit plusieurs objectifs :

- Donner des moyens aux cuisinistes d'exercer leur métier d'une manière professionnelle.
- Lutter contre l'amateurisme insensé de certains cuisinistes peu fiables.
- Etre une source d'information et de formation pour ses membres.
- Stimuler la formation dans le domaine des cuisines équipées.
- Harmoniser les programmes au niveau (inter)national.



Charte de l'Ensemblier de la Cuisine Equipée

En vue de permettre aux consommateurs le choix d'un professionnel compétent et, ainsi, aboutir à plus de sécurité dans les transactions, les membres de l'UPEC ont rédigé une charte à laquelle se sont ralliés les cuisinistes agréés.

Membre de l'UPEC et de la Confédération Construction

Depuis début 2003, l'UPEC a rejoint la Confédération Construction et plus précisément la Fédération Wallonne des Menuisiers (FWMB) Asbl. Lorsque vous êtes membre de l'UPEC, vous êtes donc également membre de la Confédération Construction et de la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges (FWMB). Grâce à votre affiliation, votre entreprise bénéficie d'une aide professionnelle complète.



UPEC Asbl

Rue du Lombard, 34-42 - 1000 BRUXELLES
Tél.: 081/20.69.22 - Fax: 081/20.69.20
E-mail : upeck@confederationconstruction.be



L'association UPEC bénéficie du soutien de :
KUPPERSBUSCH – DER KREIS

VIVE LES TIROIRS

Une nouvelle cuisine ne se choisit pas à la légère. Vous pesez le pour et le contre, et vous choisissez une cuisine dont le style s'accorde avec celui de votre logement. Et comme vous utiliserez cette cuisine et ses équipements pendant de nombreuses années, vous ne tenez pas non plus à négliger les aspects fondamentaux du confort d'utilisation et de l'ergonomie.

La notion de **confort de la cuisine** varie d'une personne à l'autre et dépend de différents éléments: la composition de la famille, la taille de la cuisine ou alors vous adorez cuisiner ou vous mangez le plus souvent à l'extérieur, vous disposez d'une cave ou d'un local à provisions, etc.

Pour ranger les couverts, les poêles et les casseroles, rien ne vaut les tiroirs. Quant aux provisions, à la vaisselle et aux bouteilles, on les range le plus souvent dans les armoires hautes ou basses, mais saviez-vous que les tiroirs peuvent eux aussi parfaitement les accueillir ? Plus encore, les tiroirs constituent le choix le plus ergonomique et le plus rationnel en matière d'utilisation de l'espace pour ranger la totalité de vos provisions et de votre matériel de cuisine.

Le **système de tiroirs TANDEMBOX** vous propose un vaste choix de tiroirs, qui coulissent en douceur et se ferment en silence, de différentes profondeurs et hauteurs, pour toutes les largeurs souhaitées. Les tiroirs TANDEMBOX à **extension totale** peuvent être munis de glissières capables de supporter des poids de 30, 50 et même 80 kg. Les différents éléments composant le système de tiroirs sont soumis à des tests d'usure en laboratoire.

D'un point de vue **ergonomique**, un tiroir à extension totale est la solution idéale pour ranger tout ce dont vous avez besoin dans votre cuisine. Lorsque vous ouvrez un tiroir, tout son contenu est disponible d'un seul coup d'œil. Par contre, lorsque vous voulez prendre quelque chose rangé tout au fond d'une armoire, vous devez soit vous hisser sur la pointe de pieds, soit vous mettre à genoux.

Les consommateurs se plaignent souvent du manque d'**espace de rangement** dans la cuisine. Vous ne pouvez évidemment pas modifier la superficie de votre cuisine, mais vous pouvez par contre **utiliser de manière optima-**



le la surface disponible. Pour calculer le volume de rangement nécessaire pour accueillir toutes vos provisions et tous vos ustensiles, BLUM a élaboré un programme de calcul: le **plan de rangement interactif**. Rendez-vous sur le site Internet www.orgalux.com où vous pourrez effectuer le calcul vous-même pour votre propre cuisine. Voici quelques conseils pour utiliser la surface de votre cuisine de manière optimale:

- En optant pour un plan de travail plus profond, vous obtenez automatiquement un plus grand volume de rangement dans les tiroirs installés sous celui-ci.
- Avec un seul grand tiroir, vous disposez d'un volume de rangement beaucoup plus important que si vous répartissez cette même largeur en plusieurs petits tiroirs. Plus concrètement, un tiroir de 90 cm de large offre 18% de volume en plus que deux tiroirs de 45 cm. Avantage complémentaire, un tiroir large est plus économique qu'une combinaison de tiroirs plus petits de différentes largeurs.
- Comme tout doit rester accessible, chacune des planches d'une armoire vous fait perdre du volume en hauteur. Dans un tiroir, vous pouvez utiliser toute la surface disponible. Lorsque les tiroirs sont munis d'un haut fond et de parois latérales surélevées, rien ne peut tomber sur les côtés.

Pour que l'ensemble du contenu soit parfaitement rangé et immédiatement visible, **ORGALUX** vous propose ses **différents accessoires pour tiroirs**. Le système se compose d'éléments conviviaux tels que rangements pour couverts, porte-assiettes, inserts pour couverts de travail, séparations pour casseroles, séparations pour provisions et bouteilles, un tri-déchets, etc.

Le système de tiroirs BLUM TANDEMBOX et les accessoires ORGALUX conviennent également parfaitement pour les cuisines sur mesure.

Pour plus d'informations sur le système de tiroirs BLUM TANDEMBOX et le concept d'accessoires ORGALUX, appelez le 03-760 19 00, envoyez un mail à orgalux@vanhoecke.be ou surfez sur le site Internet www.orgalux.com



PROWOOD,

le nouveau rendez-vous International de l'industrie du travail du bois et des secteurs apparentés en Belgique

En mars dernier déjà, nous vous annonçons l'organisation du nouveau salon destiné aux secteurs du travail du bois : Prowood. Ce salon, qui se tiendra du 11 au 15 novembre 2003 au Flanders Expo de Gand, est organisé en étroite collaboration avec les représentants des différents domaines du secteur et cela afin de pouvoir apporter l'attention nécessaire aux besoins du secteur.

3 mois à peine après le lancement du salon, 57 entreprises s'étaient déjà inscrites, dont les leaders incontestés du secteur, pour un total de 9400 m² de surface nette. Depuis lors, le salon compte 147 exposants, dont de nombreuses entreprises Wallonnes, lesquels seront présents sur une superficie de 15.000 m² d'exposition !

Le grand hall 1 et une partie du hall 6 de Flanders Expo (11.000 m² de surface nette) hébergeront le secteur des machines à bois tandis que les halls 2 et 4 (représentant ensemble 4.000 m² de surface nette) seront ouverts au secteur des fournisseurs.

La particularité de ce salon est qu'il s'exprimera principalement par le biais de démonstrations : les machines fonctionneront de sorte que le visiteur puisse juger de manière optimale des possibilités offertes. Outre les machines de

travail du bois, le visiteur retrouvera également le secteur des sous-traitants qui s'oriente principalement vers la construction en bois, la finition dans la construction, l'aménagement d'intérieur, la construction de stands et l'industrie du meuble. Bien entendu, le salon s'ouvre aussi au négoce du bois.

L'organisation du salon se fait un point d'honneur d'accueillir tous les visiteurs dans leur langue natale. D'autre part, un très intéressant programme de journées d'études, en marge du salon, est également prévu pour les visiteurs : la liste sera publiée sur le site dès septembre.

Si vous désirez obtenir davantage d'information sur ce salon, nous vous invitons à consulter le website www.prowood.be ! En outre, la FWMB tient à disposition des entrées affiliées qui le souhaitent des **entrées gratuites** pour ce salon (Tél. : 081/20.69.22).

Organisation - Claever Associates bvba
Weerstraat, 66 B-2880 Bornem
Tél. : 03/296.59.17 – Fax: 03/296.59.18
E-mail : info@claever.be Site : www.claever.be
Contact : Olivier Claesens

15^{ème} édition des Journées du Patrimoine

les 13, 14 et 15 septembre prochains

Depuis 1989, date de leur création, les Journées du Patrimoine wallon font la part belle au patrimoine architectural et paysager de Wallonie.

Cette année, pour le 15^{ème} anniversaire, les Journées du Patrimoine se penchent sur le patrimoine privé à travers le thème « Châteaux et demeures privées ». Les 13, 14 et 15 septembre prochains, chacun aura donc l'occasion de partir à la découverte des châteaux (et dépendances), parcs et jardins, demeures privées, hôtels de maître, villas, cités-jardins, immeubles à appartements, fermes (et dépendances), moulins, anciennes propriétés privées reconverties en administrations communales, musées, hôtels, ... inscrits au programme de ces journées.

« Lundi » du Patrimoine

Le Gouvernement wallon, à travers son Contrat d'Avenir pour la Wallonie, a défini comme priorité le soutien à la sensibilisa-

tion des jeunes au patrimoine en développant leur participation active à sa gestion pour en faire des acteurs à part entière de la pérennisation de celui-ci. C'est ainsi que désormais, les Journées du Patrimoine sont prolongées par un lundi réservé aux écoles. Initiée avec succès depuis 2000, l'opération est reconduite en 2003. Le lundi 15 septembre permettra donc aux enseignants de responsabiliser la jeunesse à son patrimoine. Cette sensibilisation pourra s'exprimer par exemple au travers d'un cours, d'une mise en réseau des cyber-écoles et d'une consultation du site web-patrimoine, de visites de sites, etc...



Pour plus d'informations :
Secrétariat des Journées du Patrimoine
Tél. : 081/33.23.84 ou 33.23.96 - Fax : 081/33.23.82
E-mail : N.Plumier@mrw.wallonie.be
Site web : www.journees.patrimoine.wallonie.be

LE BOIS EN VEDETTE A LIBRAMONT



Cette année, étant une année impaire, le bois était la vedette au sein de Walexpo durant les quatre jours de la foire de Libramont. J'ai eu l'occasion de m'y rendre le dimanche et je ne l'ai pas regretté.

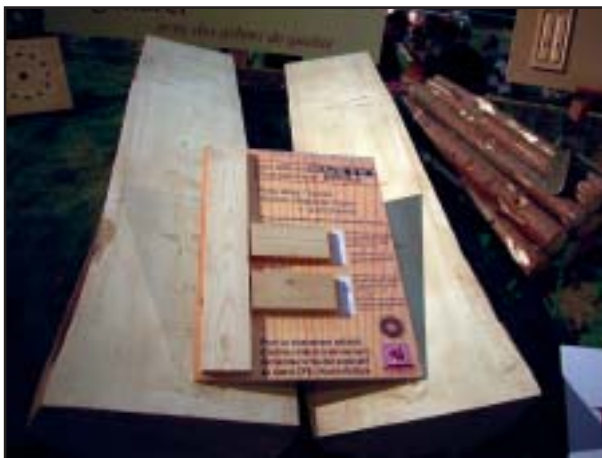
Dès l'entrée du hall, nous pénétrons au sein d'une forêt reconstituée où nous pouvons découvrir les opérations telles que le marquage ou l'élagage des arbres. Après être passé auprès des stands des propriétaires forestiers tant privés que publics, nous débouchons au sein du pôle sciage et transformation.

Quatre essences sont mises à l'honneur ; l'épicéa, le douglas, le chêne et le hêtre. Pour chacune de ces essences, un panneau présente le type de débit ainsi que des exemples d'objets pouvant être réalisés avec le bois mis en exergue. De part et d'autre du panneau, des grumes de bois grandeur réelle sont disposées au sol. Pour chacune d'entre elles, un petit panneau fournit des explications claires et précises sur l'aspect du classement visuel qualitatif des pièces de bois.

Après avoir traversé le pôle sciage, nous arrivons à la partie la plus intéressante du moins pour le professionnel de la transformation du bois. Il s'agit du pôle habitat. On découvre trois modules de grandeur réelle, présentant les trois systèmes constructifs en bois (poutres-poteaux, bois empilés, ossature-bois). L'ensemble couvre plus de 180 m².

Pour chacun de ces modules, des « écorchés » permettent de mieux comprendre les différents composants. On y voit aussi de très nombreuses possibilités d'aménagements tant intérieurs qu'extérieurs. C'est ainsi que l'on peut découvrir différents types de bardages, de charpentes, de parquets, de lambris, d'aménagements de cuisines, de salles de bains etc..

Un fascicule reprenant les coordonnées des entreprises wallonnes pouvant fournir ou distribuer ces matériaux ou éléments accompagne cette belle exposition.



Lors de ma visite j'ai eu l'occasion de féliciter les deux chevilles ouvrières de la filière bois à la base de cette très belle exposition c'est-à-dire Françoise BUYSE de Houtinfo Bois et Marc GEORGES du Centre de Formation Bois.

J'ose espérer ne pas avoir été le seul menuisier à visiter cette exposition, mais je sais également que la plupart du matériel didactique réalisé dans le cadre de la foire de Libramont sera disponible auprès des deux organismes cités ci-avant.

Michel FAUQUET

Résumé de la conférence : "Le bois dans la construction"

Madame Buyse, promotion manager de Hout Info Bois, présente rapidement la construction en bois, à savoir, l'ossature bois, le poteau-poutre et la construction en bois massif. Cette dernière montre ensuite différentes réalisations d'habitations unifamiliales en Région Wallonne pour finalement survoler rapidement les avantages de la construction en bois.

La seconde oratrice, Madame Sarlet, directrice générale à la DGATLP, présente la fonction, la ligne de conduite et les différents documents de référence qui guide celle-ci, à savoir le CWATUP, le CAWA et le SDER. Madame Sarlet survole les étapes successives d'un dossier type et insiste sur le fait que l'analyse des matériaux utilisés n'est abordée qu'en fin de course. Toute une série de critères sont analysés afin de s'interroger sur la justesse du matériau utilisé. Celle-ci présente finalement un certain nombre de réalisations dont le permis de bâtir est en règle et ce, afin d'argumenter son discours.

Le dernier orateur, Monsieur Bignon, professeur d'architecture à l'Ecole de Nancy, commente le lien qui existe entre l'architecture, le bois et l'environnement. Il développe le rapport au lieu. Il parle du confort intérieur présent dans un bâtiment en bois pour enchaîner ensuite sur l'aspect visuel extérieur dont la lecture et l'échelle y restent à caractère humain et ce, contrairement à de nombreux autres matériaux tels l'acier et le béton. Finalement, Monsieur Bignon aborde sa vision du « glocal » (raccourci de local et global) qui résume le fait que le bois est à la fois global – sur toute la planète, on trouve du bois et celui-ci crée de l'emploi dans le monde entier – mais aussi local car chaque essence, chaque plantation présentent régionalement des caractéristiques très particulières du matériau.

Lors du débat à l'issue des conférences, différentes personnes du public prennent la parole afin de poser diverses questions. Madame Buyse contredit le fait que du bois de qualité soit introuvable en Belgique. Nombreuses sont les scieries qui ont dû réagir aux demandes exigeantes du marché et qui proposent actuellement du bois belge de qualité.

Enfin, Monsieur Bignon préconise un bel avenir au peuplier traité à haute température dont une des applications la plus avantageuse est le bardage.

(Buyse Françoise, promotion manager HoutInfoBois / FERSIC - 02/219 27 43 - f.buyse@houtinfo Bois.be - www.houtinfo Bois.be)

Brèves

Assemblée Générale de la CCW

Bloquez dès à présent vos agendas : l'assemblée générale de la CCW aura lieu le 10 octobre 2003 à partir de 18 heures, à l'Espace Senghor, à Gembloux.

A l'ordre du jour de cette assemblée sont prévus les points suivants : les opérations de revitalisation des centres urbains : un partenariat public-privé gagnant, la mise à l'honneur des jeunes qui ont défendu les métiers de la construction à Saint-Gall en Suisse, ...

Accès électronique direct aux normes

Dès septembre 2003, il vous sera possible de consulter électroniquement toutes les normes et cela grâce au développement d'un Cd-Rom convivial permettant de consulter les normes par un simple clic sur leur référence dans le texte d'un cahier des charges.

La collection « Construction-e-NORMES 2003 Bâtiment » se compose de trois Cd-Rom regroupant plus de 800 normes en liaison avec les cahiers des charges électroniques les plus récents.

- Le nouveau média offre les normes les plus récentes (au 1^{er} juillet 2003), y compris les normes harmonisées déjà disponibles, qui sont obligatoires.
- Les documents sont accessibles très rapidement à partir du disque dur.

- Grâce à un moteur de recherche unique, ils peuvent être appelés à partir de tout cahier des charges établi en Word ou en Acrobat.
- Pour toutes les autres normes NBN (18.000 au total dont 1.600 concernant la construction), l'outil génère une fiche bibliographique fournissant les données de base du document.
- Chaque norme est disponible en deux langues au moins : français (100 %), néerlandais (66 %) et/ou en anglais (33 %).

Le prix

En prévente jusqu'au 15 septembre 2003 à des conditions extrêmement avantageuses, la licence revient à 599 euros (hors TVA).

Passé cette date, le prix de vente normal s'élèvera à 699 euros par licence.

Toute commande ou toute demande d'informations est à adresser à :

L'Institut belge de normalisation
Service des Normes belges
Avenue de la Brabançonne, 29 – 1000 BRUXELLES
Tél. : + 32 (0)2/738.01.12 – Fax : + 32 (0)2/733.42.64
E-mail : normes.belges@ibn.be – Site : www.ibn.be

Petites annonces

48.1

La **Menuiserie Roger Dupont** (située à Tertre en Hainaut) **cherche repreneur** pour ses **275 m² de bureau d'études et salle d'exposition**, ses **2.000 m² de surface d'ateliers** et ses **160 m² de magasin, réfectoire et vestiaire du personnel**, avec installation d'aspiration et incinérateur de copeaux à l'extérieur des ateliers. Une **surface supplémentaire de 6.000 m² de parking et terrain** complète les installations à reprendre. Un **système unique agréé de fabrication composite de châssis et portes en alu sur bois** peut également être valorisé.

48.2

A vendre un **broyeur-déchetteur à disque Segem 440 B2** (2 couteaux à affûter) avec **moteur 30 cv**, **tableau électrique complet** y compris « tromel » + **affûteuse de couteaux droits Vollmer CLA/1**. Le lot ou séparé. Idéal pour réduire vos déchets de menuiserie, matériel en très bon état, prix très intéressant.

Les Compagnons du Devoir recherche d'urgence entreprise(s) pour accueillir ouvriers menuisiers qualifiés

48.3

A vendre matériel de scierie et menuiserie (rubans-radiales-gros compresseur d'atelier-tapis roulants-etc.). Liste disponible sur demande, idéal pour exportation, prix intéressants.

A vendre, pour cause de non-emploi, **1 scie à ruban Guillet** diamètre 900 mm, bâti acier, **moteur 7,5 cv**, entièrement capotée en acier, prix justifié.

48.4

Fabricant de menuiserie acier, situé en Wallonie, **recherche poseurs**.

Vous êtes intéressé ?
Téléphonez sans plus attendre au 081/20.69.22
En tant qu'affilié, vous avez la possibilité d'insérer gratuitement votre petite annonce dans ce magazine.
Renseignements : Tél. : 081/20.69.22

MONDIAL DES MÉTIERS 2003

un diplôme d'excellence pour Jonathan Janssen

Le 37^{ème} Mondial des Métiers, concours International des métiers techniques qui s'est déroulé du 19 au 22 juin derniers à St Gall (Suisse), vient de se clôturer. Près de 700 jeunes (de 18 à 22 ans) issus de 37 pays et représentant 42 métiers manuels et techniques se sont ainsi réunis pour mesurer leur savoir-faire.

Pour la troisième fois consécutive, la Belgique figurait parmi les pays participants et présentait une équipe composée de 15 candidats (10 Wallons et 5 Flamands), lesquels concouraient dans 14 métiers différents : la menuiserie, la charpenterie, la taille de pierre, la tôlerie-carrosserie, la pâtisserie-confiserie, la gestion de réseaux informatiques, la maçonnerie, le contrôle industriel, la peinture et décoration, les arts graphiques, le fraisage/CNC, le tournage/CNC, le soudage et la mécatronique. Parmi les membres de cette équipe, figurerait donc un candidat menuisier, Jonathan Janssen et un candidat charpentier, Stephan Schwall.



C'est au terme d'une procédure de sélection nationale, orchestrée par la FWMB, que Jonathan Janssen, avait décroché le titre de meilleur menuisier belge et obtenu son ticket pour St Gall.

Jonathan obtient le meilleur résultat

Jonathan Janssen, le candidat menuisier, a réalisé, à St Gall, le meilleur résultat de l'équipe belge en se classant à la sixième place sur un total de 16 concurrents, ce qui lui a valu d'obtenir une distinction particulière. En réalisant un score de 514 points sur 600, il a, de plus, décroché un diplôme d'excellence.

Pendant quatre jours (à raison de 5 à 6 heures par jour), ce jeune Vervétois de 19 ans a fait valoir son savoir-faire au travers de la réalisation d'une pièce d'épreuve imposée, à savoir : un châssis dormant avec une imposte composée de petits bois et de parties pleines planchetées, la partie ouvrante, quant à elle, était composée d'une traverse intermédiaire et d'une traverse supérieure cintrées, de petits bois et d'un remplissage de la partie inférieure en panneau MDF (dimensions de la pièce : 60 cm x 110 cm).

Pour parvenir à ce résultat, Jonathan a pu bénéficier de l'encadrement d'un expert professionnel, Dominique Lobet (administrateur à la FWMB), lequel l'a suivi de la sélection jusqu'à sa participation au Mondial, en passant par sa formation avant son départ pour la Suisse. Il faut également souligner l'important soutien dont a profité Jonathan de la part de ses parents et de son professeur et chef d'atelier, M. Roger Stassen de l'Institut Technique Don Bosco de Verviers. Ce dernier



La pièce d'épreuve réalisée par Jonathan



n'a pas hésité à donner de son temps et à s'investir pleinement dans la formation de Jonathan afin de lui offrir les meilleures chances de réussite. L'Institut Don Bosco peut être fier de son élève qui a démontré, au travers de sa performance, la qualité de

la formation qu'il a reçue.

De son côté, le candidat charpentier, Stephan Schwall, s'est classé 8^{ème} sur 12 concurrents.

Cette année, nous avons la chance que cet événement s'organise près de chez nous. C'est pourquoi, afin de pouvoir aller encourager les jeunes talents belges et assister au déroulement de cette manifestation unique, la FWMB avait organisé, en collaboration avec la Confédération de la Construction Wallonne (CCW), un voyage de 3 jours à St Gall en car. 40 personnes (entrepreneurs menuisiers, administrateurs de la CCW, parents et autres) ont ainsi eu l'opportunité de se rendre sur place pour découvrir le concours du Mondial des Métiers et supporter nos 15 représentants.

A côté du résultat proprement dit, il faut également souligner l'expérience unique qu'a vécu Jonathan Janssen lors de ces « Jeux Olympiques des métiers techniques »,

une expérience qui donnera, sans aucun doute, un sérieux coup de pouce à sa future carrière professionnelle.

Caroline SMETZ

Pour la sélection et la formation du candidat menuisier, la FWMB a bénéficié du soutien de :

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
La Ministre de l'Emploi et de la Formation

COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE
Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

FONDS DE FORMATION DE LA CONSTRUCTION

ASSURANCES FEDERALES

QUINCAILLERIE HODY

ETABLISSEMENTS GEORGES

DEWALT



Jonathan arbore fièrement la cloche reçue en tant que meilleur belge aux côtés de son expert, D. Lobet.



Une partie de la délégation belge en visite à St Gall

CONCOURS PROVINCIAL DE MENUISERIE

La victoire dans un mouchoir de poche



La remise des résultats du concours provincial de menuiserie se tenait à la Chambre de la Construction de Mons le 23 mai dernier. Durant cette deuxième édition, les associations locales de menuisiers de Mons -Ath, Tournai, Mouscron, et Le Roeulx étaient présentes. Cette année, l'association de Mouscron avait rejoint les rangs de cette organisation. C'est au total, 9 écoles qui ont participé à ce concours. C'est finalement Olivier Loeuille (Don Bosco - Tournai) qui a remporté le premier prix de ce challenge. Déjà l'année dernière, il s'était distingué en terminant dans les cinq premiers. A nouveau, M. Roger Dupont n'a pas failli à la tradition et a réalisé la pièce d'épreuve.

C'est devant un public nombreux que s'est tenue cette proclamation. Au commencement de cette proclamation, M. Dubuisson, président de l'Association de Mons remercie le député Claude Durieux et le conseil d'administration de la Chambre de la construction en Hainaut pour l'octroi des différents prix ainsi que le Fersic (Fédération des scieries) pour le bois nécessaire offert en vue de la réalisation de cette épreuve. Il profite également de l'occasion qu'il lui est offerte pour remercier toutes les bonnes volontés et tous les présidents des associations, M. Wavreille (Tournai), M. Dujardin (Comines), ainsi que M. Brynart (Le Roeulx), qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce concours.

M. Dalla Valle a fait aussi l'honneur de rehausser la proclamation des résultats par sa présence. Déjà, M. Dubuisson veut tirer les leçons de cette épreuve. Si les élèves sont concernés, les professeurs et le monde du travail le sont également.

M. Dubuisson : « ... Certains élèves ont encore beaucoup à apprendre et de l'importance du travail manuel, de la méthode à acquérir dans l'exécution d'un travail, du traçage, du soin et de la réflexion avant d'agir ». Et puis pour les écoles, ce concours est un moyen « de se situer un peu parmi les autres en sachant bien qu'ils sont tributaires de la matière vivante et difficilement malléable qu'on leur donne ». Le monde du travail n'est pas en reste, ce dernier com-

prend : « ... qu'en discutant avec les enseignants, ils comprennent les difficultés qu'ils ont pour la formation des jeunes vu que les heures de cours qui leur sont attribuées diminuent... » Compréhensif, M. Dubuisson, tient malgré tout à remettre les pendules à l'heure. Les machines numériques ou ordinaires ne constituent pas l'essentiel du métier de menuisier. Le danger, selon lui, est qu'il faut « éviter de former des jeunes uniquement capables d'entrer dans un monde de menuisiers placeurs ».

Au contraire, il faut « arriver à sortir des jeunes capables de travailler manuellement... Quoique l'on en dise les bons ouvriers ayant ce que l'on appelle de l'or dans les doigts trouveront toujours de l'emploi ».

C'est à M. Fagot qu'est revenu le rôle de proclamer les résultats dans le sens inverse afin de faire durer le suspense. Des professeurs, des élèves et des parents, des responsables d'écoles de pas moins de 9 écoles attendent l'issue de cette proclamation. L'institut St-Joseph de Comines et le Collège Technique de Mouscron étaient des nôtres. Pour Tournai, l'Institut Don Bosco, comme l'année dernière, était présent. La région montoise était également bien représentée puisqu'on y retrouvait l'institut d'enseignement provincial (Mons), le Centre d'enseignement secondaire Saint-Luc (Mons), le Lycée technique Richard Stiévenart de Hornu et les Aumôniers du travail de Boussu. L'institut technique libre d'Ath et l'institut Saint-Joseph de La Louvière avaient également fait le déplacement. En tout, ce sont 43 élèves qui ont concouru. Déjà, les instances organisatrices espèrent que les écoles de Charleroi les rejoindront l'année prochaine.

M. Olivier Julien (Institut St-Joseph de Comines) décroche ainsi la troisième place. C'est avec un seul point de différence que M. Jean-Pierre Lefebvre se différencie de M. Olivier Loeuille qui finit premier. Ce dernier recevra une défonceuse. Si celui-ci avait le sentiment qu'il serait bien placé, il ne se rendait pas compte qu'il serait premier dans le classement. Pour lui, lorsque l'on interviewe, ce concours est une bonne expérience, car « on peut faire la comparaison avec d'autres écoles ». Toutefois, « on est stressé, car les autres peuvent avancer plus vite ... ».

M. Dalla Valle, suivi par M. Fagot, rappelle que le Mondial des Métiers est une réalité. M. Fagot insiste aussi sur le fait que le Hainaut possède aussi de bons élèves.

Et qui sait, si pour le prochain Mondial des Métiers, dans la section menuiserie, un hennuyer prendra l'avion pour Helsinki ?

Géraldine RAUCQ

RACE WOOD 2004

Rencontre entre entreprises européennes et africaines de la filière bois

ProlInvest et IFIA organisent POUR VOUS, en partenariat avec Stratégie Bois, l'événement Race Wood 2004, projet qui doit permettre la conclusion d'accords de partenariat entre entreprises africaines et européennes de la filière bois.

Vous avez l'occasion de rencontrer une sélection d'entreprises africaines parmi plus de 40 **professionnels** des secteurs suivants : trancheurs et fabricants de contreplaqué ; scieries de tropicaux ; fabricants d'éléments massifs semi-finis ; fabricants de lambris ; parqueteries ; ageceurs ; menuiseries industrielles ; fabricants de meubles de maison, de jardin... ; artisans ...

QUAND et OÙ ? à Libreville au Gabon les 21, 22 et 23 janvier 2004. Ces rencontres comporteront :

- De multiples rendez vous organisés sous la forme de « face à face » qui se tiendront dans un espace avec des stands d'exposition et la présence de tous les acteurs impliqués dans les activités industrielles de la filière bois (compagnies de navigation, consignataires, transitaires, sociétés de service...)
- Un exposé sur les pays ACP concernés (politique, économique, investissements)
- Plusieurs ateliers de travail et d'information (méthodes forestières durables et certification, valorisation de nouvelles essences, enjeux et contraintes de l'exportation)
- Un programme de visites de sites industriels

POURQUOI devez-vous participer à RACE WOOD 2004 ?

Parce que **l'Afrique Centrale** possède

- un grand nombre de pays producteurs
- une exceptionnelle diversité d'essences à grandes propriétés mécaniques et décoratives
- une industrialisation en plein développement
- des atouts forts pour le partenariat
- des relations bancaires, financières, et commerciales privilégiées avec l'Europe

Parce que **l'Europe** du bois

- est déjà solidement implantée en Afrique Centrale,
- cherche à diversifier et à sécuriser ses sources d'approvisionnement,
- peut trouver en Afrique des partenaires à sa mesure.

COMMENT participer ? Rien de plus facile. Inscrivez-vous **avant le 12 septembre 2003 par e-mail (fwmb@confederationconstruction.be)** et précisez le type d'entreprises que vous désirez rencontrer.

QUI allez vous rencontrer ? Des entreprises que nous sélectionnerons ensemble en fonction de vos desiderata.

COÛT ? : La participation aux rencontres "**RACE WOOD 2004**" est de 1.500 euros et couvre : la recherche de partenaires africains, l'organisation des rencontres, la participation aux ateliers et conférences, les déjeuners des 21, 22 et 23 janvier 2004 et le dîner de gala du 23 janvier.

Pour plus d'informations sur ces rencontres ou sur l'industrie du bois en Afrique : envoyez-nous un e-mail à l'adresse fwmb@confederationconstruction.be.

LES PROFESSEURS SE FORMENT POUR MIEUX INSTRUIRE

Dans le cadre de sa mission de veiller à l'adéquation entre le monde industriel et celui de l'enseignement, le Centre de Formation Bois organise régulièrement des journées d'information ou des sessions de formation à l'attention des enseignants des sections techniques et professionnels bois.

Afin d'assurer la meilleure formation possible, le C.F.B. fait appel à des spécialistes dans les domaines traités. C'est ainsi que lors de la journée de formation consacrée aux charpentes à connecteurs métalliques, les professeurs présents ont pu, après un exposé théorique dispensé par M. Georges, coordinateur au C.F.B., visiter l'entreprise JONCKHEERE à Mollem.

Au cours de cette visite, les participants ont pu suivre le cycle complet de la fabrication des charpentes à connecteurs depuis le bureau d'études jusqu'à la réalisation proprement dite. Ils ont également pu assister à un exposé présentant les produits connexes fournis par l'entreprise.

Une autre action de formation a été consacrée à une initiation à la pose de «Parquets en bois». Cette formation dispensée au sein des locaux du Centre de Formation Bois a permis de réunir deux groupes de neuf professeurs qui après avoir participé à une journée



de théorie, ont suivi durant deux jours les conseils avisés de l'instructeur (M. Fauquet) auquel le C.F.B. avait fait appel.

Au cours de ces deux jours, les points suivants furent abordés : les types de parquets, les critères de contrôle lors du choix d'un parquet, les poses collées et flottantes d'un parquet (massif ou reconstitué) sur chape et sur lambourdes, les différents types de finitions (vitrification, huiles, etc.)



*Pour tout renseignement
complémentaire, contactez :
Centre de Formation Bois
Monsieur Marc GEORGES
Tél. 02/558.15.51
E-Mail : Marc.Georges@och-cfb.be*

WOOD AWARDS 2001-2003

La finale – Les Arbres d'Or

Le 22 octobre 2001, l'ASBL Promotion du Bois et de ses dérivés lançait un concours de réalisations en bois s'étalant sur 2 ans, intitulé « Wood Awards 2001-2003 ».

Après 2 années jalonnées de pré-sélections, le nom des lauréats remportant les 4 Arbres d'Or, d'une valeur chacun de 2500 euros est enfin connu.

Le concours, qui était ouvert à tout menuisier enregistré et ayant son siège social dans la province de Liège, s'est donc clôturé le 16 mai dernier lors de la remise des résultats. Le président du jury, Monsieur Jean Englebert, professeur émérite à l'Université de Liège, ingénieur civil-architecte a ainsi révélé d'une part, le nom des menuisiers nominés remportant un Arbre d'Argent et d'autre part, celui des lauréats remportant les 4 Arbres d'Or d'une valeur de 2500 Euros chacun.

C'est au total, plus d'une trentaine de projets qui ont été soumis à l'examen du jury, émanant de menuisiers installés en province de Liège. Les 2 phases de présélection ont abouti à l'attribution de **7 Arbres d'Argent** :

- Pour la catégorie Bois neuf intérieur ont été nominés : Ghislain Xhaufflaire pour « Hangar dans le verger » à Ninane et Schwanen et fils SA pour « Maison Schwanen-Dejong » à Thimister-Clermont ;
- Pour la catégorie Bois neuf extérieur : Francis Paquay (Séquoia) pour « Habitation à ossature bois » de Tilff et Joseph Crahay pour « Habitation Michel » ;
- Pour la catégorie Bois restauré intérieur : Bonten SA pour « Intérieur en bois restauré d'une ferme aubeloise » ;
- Pour la catégorie Bois restauré extérieur : Paul Mordan pour la « Restauration de fenêtres, portes et chambranles à l'Institut du Patrimoine Wallon de Namur » et SPRL Corman-Halleux et fils pour « La Maison du Tourisme du Pays de Herve ».

Parmi ces 7 réalisations, 4 ont été retenues et se sont vu attribuer un **Arbre d'Or** et sont ainsi les heureux lauréats de ce concours. Il s'agit de :

Pour la catégorie BOIS NEUF EXTERIEUR

Francis Paquay (Séquoia) pour « **Habitation à ossature bois** » de **Tilff** (Atelier d'architecture E. Delbruyère) où le matériau bois prédomine. La maçonnerie brune a été choisie de manière à se fondre dans le site et à donner la part belle au bois qui, le temps faisant, se patinera pour obtenir une couleur argentée en contraste avec cette maçonnerie mais parfaitement en harmonie avec le gris des ciels les plus courants en Belgique. L'utilisation massive du bois pour la structure et certains revêtements (parois intérieures et extérieures, planchers, couverture de toiture, terrasses)



Francis Paquay (Séquoia). Habitation à ossature bois de Tilff.

confère à cette habitation un caractère tout à fait exceptionnel tant du point de vue de l'esthétique, du confort thermique que des solutions techniques adoptées dans un respect soucieux du développement durable.

Pour contacter M. Paquay - Menuiserie Séquoia - Tél. : 087/67.88.93

Pour la catégorie BOIS NEUF INTERIEUR

Schwanen et fils SA pour « **Maison Schwanen-Dejong à Thimister-Clermont** » (Architecte Atelier Concept – Luc Henrard) qui du point de vue architectural et des structures en bois intérieures, offre un escalier central cylindrique qui distribue vues et circulations et qui protège les parties les plus intimes du logement auquel répond le « voile » du salon, en bois lui aussi, qui oriente circulations et fonctions sans les figer de manière trop rigide, le tout dans un plan ouvert et souple qui se remarque dès le franchissement de l'entrée. Cette habitation est en fait la première d'une nouvelle génération de constructions en bois massif vertical. Celle-ci a été réalisée sur un radier pour tenir compte des mauvaises qualités du sol. La structure est en bois pour être plus légère et plus apte à reprendre des distorsions minimales. La paroi externe se compose entre autres de montants 90/135 mm en épicéa du Pays qui sont apparents à l'intérieur.



WOOD AWARDS 2001-2003

La finale –Les Arbres d'Or

L'ossature en bois verticale apparente a nécessité un plan précis de clapinage pour permettre la préfabrication et l'intégration des diverses techniques spéciales. Les châssis de fenêtre ont été traités avec un soin tout particulier, les fixes étant travaillés sans cochonnet de manière à laisser la baie maçonnée et les châssis ouvrants de manière traditionnelle, les accentuant et donnant ainsi du volume aux menuiseries.

Pour contacter M. Michel Schwanen – Tél. : 087/44.60.88

Pour la catégorie BOIS RESTAURE EXTERIEUR

SPRL Corman-Halleux et fils (Architecte Atelier Concept André Gulpen) pour **La Maison du Tourisme du Pays de Herve**.

C'est l'ancienne gare de Herve qui a été aménagée en Maison du Tourisme. Le bâtiment a été conservé dans son intégralité et restauré avec des matériaux nobles tels que le zinc et le bois naturel. Le parement existant, après restauration, a été jointoyé dans la teinte de la brique pour renforcer son aspect monolithique et aussi affirmer l'extension construite en ossature bois et verre. Les baies de fenêtre, par une nouvelle composition des châssis en bois naturel, expriment le renouveau dynamique du bâtiment. L'extension fait penser à un « wagon » entrant en gare. Dans le pignon sud-ouest, un voile cintré en béton, brut apparent, chapeauté d'une couverture en zinc en demi-tour tronquée dont la structure en bois naturel reste apparente, protège l'accès aux sanitaires publics et offre le signal d'un bâtiment à la fonction de service public. Le choix du bois –l'afzélia teinte naturelle, non traité– dans cette réalisation, a été motivé par de multiples raisons. Ce matériau noble permet de clairement identifier l'existant du nouveau. Il exprime la modernité et évite les coûts d'entretien. Il crée une ambiance chaleureuse en liaison avec le végétal. Il s'adapte à la composition et à la légèreté qui



Corman-Halleux et fils. La Maison du Tourisme du Pays de Herve.

étaient recherchées. Il permet en outre de valoriser un artisanat de qualité bien présent dans nos contrées et de compléter ainsi l'image de la région.

Pour contacter M. Philippe Corman – Tél. : 087/33.64.56

Pour la catégorie BOIS RESTAURE INTERIEUR

Bonten SA (Architecte Stéphane Adam) pour **Intérieur en bois restauré d'une ferme aubeloise**. Dans cette ferme restaurée, en charpente traditionnelle, les planchers, poutres et solives en chêne ont été reconstitués complètement avec des matériaux de récupération. Le parquet a été traité à l'ancienne avec une solution chlorée et du savon de Marseille. Pour la porte à panneau, en chêne elle aussi, il y a eu décapage, greffe de pièces manquantes et intégration d'huissieries neuves. Quant à la cuisine équipée, elle a subi un vieillissement artificiel et une finition à l'ancienne.

Pour contacter M. Bonten – Tél. : 087/68.73.04

Outre l'attribution de prix à certains menuisiers, la manifestation du 16 mai a consacré l'ensemble des participants à travers une **exposition** les concernant ainsi qu'à travers la publication d'un **catalogue** du concours, véritable outil de promotion du métier de menuisier.



Bonten SA. Intérieur en bois restauré d'une ferme aubeloise.

Début mai, les châssis dans les bâtiments classés ont fait l'objet d'une journée de réflexion organisée par la Chambre Provinciale des Monuments, Sites et Fouilles de Liège (CPMSF) et la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne (CRMSF), en collaboration avec la Division du Patrimoine, ICOMOS Wallonie-Bruxelles et le Centre de la Paix-Dieu.

Cfr. article paru dans "Construction" N°14.

Aides financières

octroyées pour la conservation du patrimoine monumental ou naturel de Wallonie

La Division du Patrimoine de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine a pour principale mission la gestion du patrimoine culturel et naturel de Wallonie. Sa préoccupation première est d'assurer la pérennité des biens protégés en veillant à leur maintien, leur réaffectation ou leur restauration. A cette fin des dispositifs ont été mis en place, notamment pour aider financièrement les particuliers ou les personnes morales désireuses de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine.

AIDES SPECIFIQUES OCTROYEES PAR LA REGION WALLONNE

Subvention pour la restauration

Pour qui ? Pour quoi ? Pour les propriétaires privés ou publics, une intervention financière peut être accordée pour les travaux ou études visant à protéger, restaurer ou mettre en valeur un bien classé à titre de monument.

Principales conditions : Dans la plupart des cas, un certificat de patrimoine, préalable au permis d'urbanisme, doit être délivré. L'affectation du bien doit être déterminée.

Montant de l'aide : 60 % auxquels s'ajoutent frais généraux, TVA et intervention de la province et de la commune où se situe le bien. 80 % si les travaux se réalisent dans le cadre d'une opération de conservation intégrée et que la destination principale du monument est reconnue d'intérêt collectif. 95 % si le monument classé figure sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. 100 % des fournitures et moyens d'exécution si les travaux sont réalisés par le titulaire d'un droit réel, des bénévoles ou par les services techniques du pouvoir public propriétaire.

DGATLP – Division du Patrimoine /
Direction de la Restauration
Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES
Tél. : 081/33.21.81 – Fax : 081/33.22.93
E-mail : J.Banier@mrw.wallonie.be

Maintenance du Patrimoine

Pour qui ? Pour quoi ? Pour les propriétaires privés ou publics, une intervention peut être accordée pour les travaux préventifs ou curatifs à entreprendre d'urgence sur un bien inscrit sur une liste de sauvegarde, en ins-

tance de classement ou sur un monument classé.

Principales conditions : Les travaux doivent permettre le maintien ou l'amélioration de l'état sanitaire du bien afin d'éviter sa dégradation et des opérations de restauration lourdes.

Montant de l'aide : 60 % du montant des travaux avec un maximum de 5.949 euros TVAC par année.

DGATLP – Division du Patrimoine /
Service de la Maintenance
Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES
Tél. : 081/33.22.02 – Fax : 081/33.22.93
E-mail : C.Herman@mrw.wallonie.be

Petit patrimoine populaire wallon

Pour qui ? Pour quoi ? Pour les particuliers, les administrations ou associations locales, une aide financière peut être accordée pour les travaux d'entretien, de restauration ou de mise en valeur d'une série d'éléments du petit patrimoine populaire wallon (fontaine, potale, portail, borne, arbre, pilori, ...).

Principales conditions : L'élément à subsidier doit présenter un intérêt esthétique, historique ou particulier. Il doit être accessible au public ou visible de la voie publique.

Montant de l'aide : 6.200 euros TVAC pour les opérations de rénovation ou 2.480 euros TVAC pour les opérations de mise en valeur et de promotion.

« Petit patrimoine populaire wallon »
BP 73 – 5030 GEMBLOUX
Tél. : 070/23.37.36 – Fax : 070/23.37.35
E-mail : ppw@skynet.be

Déductibilité fiscale

Pour qui ? Pour quoi ? Le propriétaire d'un bien classé, pour autant qu'il soit soumis à l'impôt des personnes physiques, peut bénéficier d'une déductibilité fiscale pour les frais d'entretien, de conservation ou de mise en valeur de ce bien.

Principales conditions : Le bien classé ne peut être donné en location et doit être visible depuis la voie

Aides Financières

octroyées pour la conservation du patrimoine monumental ou naturel de Wallonie

publique ou accessible, même de manière occasionnelle (par exemple aux Journées du Patrimoine).

Montant de l'aide : La moitié des frais pour les travaux peuvent être déduits des revenus imposables. Le maximum déductible est actuellement de 28.780 euros (Montant soumis à l'index).

**DGATLP – Division du Patrimoine –
Déductibilité fiscale**
Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES
Tél. : 081/33.25.31 – Fax : 081/33.22.93
E-mail : J.Stiennon@mrw.wallonie.be

Aide à la rénovation et à l'embellissement extérieurs d'immeubles d'habitation

Pour qui ? Pour quoi ? Le propriétaire d'un immeuble d'habitation peut prétendre à cette aide pour entreprendre des travaux de rénovation et d'embellissement extérieurs (façades, enseignes, réaménagement d'une vitrine d'un rez commercial, châssis, etc.)

Principales conditions : Le bâtiment à rénover doit être affecté principalement à du logement. Il doit être situé dans une zone reconnue d'intérêt particulier (par exemple, être situé dans un ensemble architectural, dans un site classé, dans une zone de protection de biens classés ou être repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Wallonie).

Montant de l'aide : Le montant de l'aide est fixé à 50 % du montant des travaux avec un maximum de 4.960 euros.

**DGATLP – Division de l'Aménagement et de
l'Urbanisme – Aide à la rénovation**
Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES
Tél. : 081/33.24.36 – Fax : 081/33.24.79
E-mail : M.Haine@mrw.wallonie.be

Institut du Patrimoine Wallon (IPW)

Pour qui ? Pour quoi ? Certains biens classés peuvent être pris en charge par l'Institut du Patrimoine Wallon. Il peut s'agir de biens classés abandonnés, sans affectation dont les frais de gestion ne peuvent être supportés par les propriétaires.

Principale condition : Le bien classé à réhabiliter doit préalablement être repris sur une liste arrêtée par le Gouvernement wallon.

Montant de l'aide : L'aide financière est variable selon les nécessités. L'IPW peut également s'occuper de rechercher des moyens budgétaires privés ou publics ou des financements alternatifs pour restaurer ou réaffec-ter le patrimoine en péril.

Institut du Patrimoine Wallon
Rue du Lombard, 79 – 5000 NAMUR
Tél. : 081/65.41.54 – Fax : 081/65.41.44
E-mail : ipw@institutdupatrimoine.be

Autres aides octroyées par la Région wal- lonne

Parmi les autres politiques menées par la Région wal-lonne, plusieurs permettent d'agir directement ou indi-rectement pour la sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine bâti, de notre cadre de vie ou de nos pay-sages :

Logement

Les primes à la réhabilitation et à la restructuration notamment, visent à maintenir la qualité de l'habitat ou à réaffecter des bâtiments qui n'avaient pas de voca-tion résidentielle auparavant. Pour les logements situés dans un ensemble architectural classé ou dans une zone de protection d'un bien classé, une majoration de 50 % de la prime est accordée.

Aménagement du territoire

Principalement sur domaine public, la Région peut sup-porter diverses opérations d'aménagement ou de res-tauration du cadre de vie : Assainissement de sites d'activité économique désaffectés / revitalisation et rénovations urbaines ...

Pour toute information complémentaire :
N° vert de la Région wallonne : 0800/1/1901
Site carrefour du Ministère de la RW :
mrw.wallonie.be